

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 8 heures (grandes annonces avant 11 h.) paraissent le lendemain.

ABONNEMENTS			
	1 an	6 mois	3 mois
La Feuille prise au bureau	fr. 6	fr. 3 20	fr. 1 80
» franco par la porteur, en ville	8	4 20	2 30
» par la porteur hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse	9	4 70	2 80
» étranger (Union postale), par 1 numéro	25	13	8 75
» par 2 numéros	22	11 50	8
Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus. Changement d'adresse, 50 ct.			

3, RUE DU TEMPLE-NEUF, NEUCHÂTEL
 Bureau d'administration et d'abonnements de la FEUILLE D'AVIS :
WOLFRATH & SPERLÉ, imprimeurs-éditeurs
 TÉLÉPHONE La vente au numéro à lieu :
 Bureau du journal, kiosque, libr. Guyot, gare J.-S., par les porteurs et dans les dépôts

ANNONCES	
1 à 3 lignes . . . pour le canton	50 ct.
4 à 5 » 65 ct. — 6 à 7 lignes	75
8 lignes et au-delà . . . la ligne	10
Répétition	8
Avis tardif, 20 ct. la ligne, minimum	1 fr.
Lettres noires, 5 ct. la ligne en sus. — Encadrements depuis 50 ct.	
De la Suisse la ligne	15 ct.
D'origine étrangère	20
Réclames	30
Avis mortuaires	12
Répétition, 9 ct. — Minimum	2 fr.

Bureau d'Annonces **HAASENSTEIN & VOGLER, Temple-Neuf, 3**

PHARMACIE OUVERTE
 demain dimanche
 F. JORDAN, rues du Seyon et du Trésor

Société neuchâteloise d'utilité publique
PREVISION DU TEMPS DE PARIS
 pour le 16 septembre 1899 :
 Temps couvert et frais.

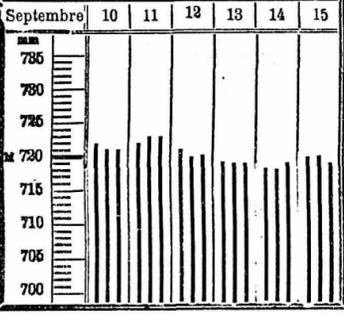
Bulletin météorologique — Septembre
 Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

Mois	Tempér. en degrés cent.	Humidité	Vent dominant	État du ciel
Septembre	15.0	10.9	21.1	719.7
Dir.			var. faibl.	clair

Brouillard sur Chaumont de 10 à 11 heures du matin.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0
 suivant les données de l'Observatoire
 (Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719^m = 5)



Niveau du lac
 Du 16 septembre (7 h. du matin) : 429 m. 160
 Température du lac (7 h. du matin) : 19¹/₄.

Pour pouvoir être prise en considération, toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 50 centimes en timbres-poste, et de l'indication de la localité que l'on quitte.

PUBLICATIONS COMMUNALES
COMMUNE de NEUCHÂTEL

Le bureau de la Direction des Ecoles secondaires classiques et supérieures est transféré, à partir du 13 septembre et jusqu'à nouvel avis, au **Nouveau Collège des Terreaux**, Salle n° 32, 2^{me} étage. 8380
 Entrée par la porte ouest. Le directeur reçoit tous les jours de 11¹/₄ h. à 12¹/₄ h.

VENTES AUX ENCHÈRES

GRANDES ENCHÈRES de bétail à Coffrane

Lundi 18 septembre, dès 1 heure de l'après-midi, M. Alcide Opplinger, à Coffrane, mettra en vente aux enchères publiques, contre argent comptant, le bétail suivant : 25 vaches, dont plusieurs fraîches ou prêtes au veau ; 20 génisses, dont quelques-unes non portantes ; 6 bœufs ; 4 jeunes taureaux ; 4 chevaux, dont deux de travail et deux jeunes de trente mois. 8751

ANNONCES DE VENTE

Propriétaires et vigneron
 Voulez-vous doubler ou bonifier votre récolte de vin, et doubler celle de cidre sans aucune falsification? Envoi gratis et franco de la brochure explicative, sur demar de franchise adressée à Wæffler, Boul. Helvétique 22, Genève, agent général pour la Suisse et la zone. H 4078 X

CHOUCROUTE DE BERNE
 excellente, à 17 cent. net le kilo, franco, gare Berne, depuis 20 kilos ; plus tard aussi des chou-raves. Envoi contre remboursement. J. Bangert, Bundesrain 14, Berne. H 4078 X

IMMEUBLES A VENDRE
Enchères publiques d'immeubles à Saint-Blaise et Marin

Le Lundi 25 septembre 1899, dès 8 heures du soir, à l'Hôtel du Cheval-Blanc, à Saint-Blaise, il sera exposé en vente, par enchères publiques, les trois immeubles ci-après désignés :

1. Immeuble appartenant à M^{me} Caroline Riser-Harmy née Monnier, une petite maison d'habitation située au haut du village de Saint-Blaise, comprenant deux chambres, cuisine, grande cave et vaste galetas, et formant l'article 866 du cadastre, plan n° 5, n° 39 et 40, bâtiment de 57 m² et place de 12 m².
2. Immeuble appartenant à M. Gustave Blanck, jardinier à Cornaux, un champ de 3/4 pose, situé aux Perveuilles sur le territoire de Marin, et désigné au cadastre de cette localité sous article 33, plan n° 17, n° 12, les Perveuilles, champ de 2100 m².
3. Immeuble appartenant à M^{me} Adèle Anker-Clottu, à Cornaux, un champ de 2/3 pose environ, situé dans le même perchois des Perveuilles, à l'extrémité du territoire de Marin, contre Wavre, ayant un accès direct sur le chemin reliant ces deux localités, et mentionné au cadastre de Marin sous article 57, plan n° 17, n° 1. Les Perveuilles, champ de 1683 m².

Pour visiter les immeubles et prendre connaissance des conditions de vente, s'adresser au notaire Alfred Clottu, à Saint-Blaise. 8852

Vente d'immeubles à Noiraigue

Samedi 30 septembre 1899, dès 8 heures du soir, à l'Hôtel de la Croix-Blanche, à Noiraigue, le citoyen Edouard Renfer exposera en vente par voie d'enchères publiques, pour cause de départ, à de favorables conditions, les immeubles qu'il possède à Noiraigue, savoir :

1. Une belle maison, située au centre du village, contenant six logements, magasins et boulangerie, désignée au cadastre sous n° 556.
 Plan n° 1, n° 28, à Noiraigue, place et terrasse de 51 m².
 » n° 1, n° 29, » logements de 195 »
 » n° 1, n° 83, » jardin de 265 »

Cette maison est d'un grand rapport ; il n'y a que deux boulangeries dans ce village, de sorte que celle existant dans cet immeuble est bien achalandée, très bonne clientèle. Excellent placement.

La situation du magasin permet d'installer n'importe quel commerce, tout spécialement la vente de tissus, nouveautés, etc., vu qu'il n'en existe point dans la localité.

2. Un pré, situé aux Sagner, de 3872 m² (environ 1 2/3 pose).
3. » » » de 2180 m² (environ 7/9 pose).
4. » » aux Prélats, de 4896 m² (environ 1 7/9 pose).
5. Un champ, situé au Cernil, de 8295 m² (environ 3 1/14 poses).

S'adresser, pour voir les immeubles, au propriétaire le citoyen Edouard Renfer, à Noiraigue, et pour les conditions de vente, soit à ce dernier ou au notaire Alphonse Blanc, à Travers. 8869

JAMES ATTINGER
 Librairie-Papeterie — Neuchâtel 8074
Rentrée du Gymnase
OUVRAGES ET MANUELS
 pour les sections
 Littéraire, Scientifique et Pédagogique
 ainsi que les
FOURNITURES DE CLASSE
 (cahiers, plumes, matériel de dessin, etc.)

A VENDRE
 deux jolies petites voitures (dites wægeli) à essieux patentes, en parfait état, à des conditions très favorables. S'adresser à Ed. Friedli fils, maréchal-ferrant, à Saint-Blaise. 8608

Sacs d'école
 ET
Serviettes
 très grand choix, bonne qualité, magasin Guye-Bosslet, rue de la Treille, ancienne poste. Toujours bien assorti en parapluies et articles de voyage. 8736

REPARATIONS
 Bijouterie - Orfèvrerie
 Horlogerie - Pendulerie
A. JOBIN
 Maison du Grand Hôtel du Lac
 NEUCHÂTEL

A VENDRE
 une dizaine d'ouvriers de vigne, à Cressier, récolte pendante. S'adresser à Jules Burky, Cressier. 8844c

Halle aux Meubles
 Four cause de fin de bail
GRANDE LIQUIDATION
 de toutes les marchandises en magasin
GRAND CHOIX 8811
 A partir du 24 septembre le magasin sera transféré
RUE DU SEYON 26.

Deux chevaux à vendre
 dès le 15 septembre, chez J.-H. Schlup, Neuchâtel. 8705

A vendre plusieurs matelas, bon crin, paillasses à ressorts, bois de lit, commode antique, table en bois octogone très vieille avec broderie point des Gobelins, berceau avec matelas, canapés, chaises et fauteuils divers, ameublement de salon, velours Utrecht, tables à jouer, glaces, lavabos. S'informer du n° 8743c au bureau Haasenstein & Vogler, à Neuchâtel.

L.-F. Lambelet & C^{ie}
 Faub. de l'Hôpital 17, Neuchâtel
 TÉLÉPHONE n° 139

Anthracite de Blanzay
 première qualité, brûlant bien, sans odeur, 4 fr. 50 les 100 kilos, rendu à domicile. 8724

ATTENTION!
 Pour cause de départ, on offre à vendre tout de suite et à très bas prix, les outils de boucherie suivants : machine à hâcher perfectionnée, machine à saucisses, couteaux, crochets et râteliers divers, meule, balance romaine, etc.
 A la même adresse, fourneau catalles, comme neuf, avec 5 m. de tuyaux.
 Ecrire sous H 8843 N à l'agence Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

GRAND BAZAR
Schinz, Michel & C^{ie}
 Place du Port
CHABLONS A MARQUER LE LINGE
 Alphabets. Chiffres. Lettres séparées.
 Monogrammes. Ecussons. Coins.
 Bordures. Festons. Festonneurs. Roulettes.
TAMPONS. ENGRES diverses à marquer le linge
COULEURS ET PINCEAUX

Quelques gouttes seulement de **MAGGI** en flacons suffisent pour rendre instantanément exquis, tout potage, lors même qu'il serait préparé à l'eau seulement.
 En vente chez : **Veuve E. DIGIER, Landeron.**
 Les flacons d'origine de 50 cent. sont remplis à nouveau pour 35 cent., ceux de 90 cent. pour 60 cent. et ceux de 1 fr. 50 pour 90 cent.

EXCELLENTS SAUCISSONS
FROMAGES
 Première qualité.
SARDINES ET THON
 Articles divers.
 Se recommander, 8867c
 Magasin A. Elsinger, rue du Seyon 28.

Boucherie BERGER-HACHEN
RUE DES MOULINS 32
 Dès aujourd'hui on vendra viande de gros bétail, 1^{re} qualité, à 60, 70 et 75 cent. le demi-kilo. 8883
 Veau et porc à des prix raisonnables.

Vin blanc 1898
 On offre à vendre environ 5000 litres de vin blanc 1898, garanti pur et de bonne qualité. S'adresser à M. François Steiner, propriétaire, à Bevaix. 8842

Pecco à fleurs
 Thé noir de Chine de la nouvelle récolte 1899, fenille jeune, exquise, à 4 fr. la livre, franco par poste, contre remboursement. Rabais sur quantités plus grandes. G. Steiner, importeur, Thalacker 22, Zurich. H 4565 Z

ON DEMANDE A ACHETER
ANTIQUITÉS
 On demande à acheter, chez Ferd. Beck (Bazar de Jérusalem), Neuchâtel, des vieilles monnaies et médailles, écrits et gravures neuchâteloises, porcelaines, armes, etc., objets lacustres en pierre, bronze et fer ; des vieux timbres-poste suisses et étrangers de 1843-1860, si possible sur lettre.
 N.-B. — A la même adresse, vente et réparation de billes de billards. 638

APPARTEMENTS A LOUER
 Beaux logements de 3 chambres ; jardin, verandah, concierge. S'adresser Beaux-Arts 15, au 1^{er}. 8884

A louer un joli logement de trois pièces et dépendances.
 S'informer du n° 8866c au bureau Haasenstein & Vogler.
 Rue de l'Industrie 12, au 2^{me} étage, un bel appartement au soleil, de 4 chambres, cuisine et dépendances, à louer pour Noël. 8857

460 fr.
 Joli logement de trois chambres, cuisine et dépendances, dans une maison d'ordre, à un petit ménage sans enfants. Jonissance d'un jardin. S'adr. Sablons 17, au rez-de-chaussée. 8801

A LOUER
 tout de suite à Montezillon un appartement de deux chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à M^{me} Philippe Béguin, au dit lieu. 7832

A louer pour Noël, à Vieux-Châtel, un beau logement de 5 pièces et dépendances, avec belle vue sur le lac.
 S'adresser à Vieux-Châtel 9, au second étage. 8432c

Pour Noël à Saint-Nicolas n° 6^a, un appartement au 1^{er} étage, bien exposé, de trois chambres et dépendances. — S'adresser chez M. Perrenoud, même numéro. 8815c

Pour la suite des Appartements à louer, voir la deuxième feuille.

CHAMBRES A LOUER
 Grande chambre meublée, jouissance d'un balcon, Beaux-Arts 15, au 1^{er}. 8885

Chambre à louer, Terreaux 7, rez-de-chaussée, à gauche. 8886

A louer, tout de suite, une belle chambre meublée, bien située, vue sur le lac. S'adresser quai du Mont-Blanc 6, rez-de-chaussée, à gauche. 8672

A louer une jolie chambre meublée, située sur la place du Port. S'adresser faubourg du Lac 5, au 2^{me}. 8882c

Chambre à louer, pour un coucheur rangé. Treille 4, 3^{me} étage. 8878c

Chambre et pension, pour monsieur rangé, Balance 2, rez-de-chaussée. 8877c

Jolie chambre et pension, ruelle Dupeyron 1, Faubourg, 2^{me} étage. 8848

A louer une belle chambre meublée, au rez-de-chaussée. S'adresser au magasin de meubles, rue Pourtalès 10. 8823c

A louer une jolie chambre meublée. S'adr. Sablons 25, 1^{er} étage. 8565c

Chambre avantaguse, près du Jardin anglais, r. Coulton 2, au 3^{me}. 8621

Belle chambre au soleil, pr monsieur rangé. Avenue de la Gare 3, au 1^{er}, à droite. 8796c

Belles chambres, avec pension soignée. Pension seule. Prix modéré, avenue du 1^{er} Mars, 6 1^{er} étage. 8598c

Chambres et pension soignée. S'adresser Beaux-Arts 3, au 3^{me}. 6409

Jolie chambre meublée à louer. Rue du Concert 2, au 3^{me} étage. 8713

A louer, jolie chambre meublée. S'adr. Industrie 12, 1^{er}. 8798c

Belle grande chambre à louer, indépendante et au soleil, rez-de-chaussée, Pourtalès 13. 8801

Belle chambre bien meublée. Premier-Mars 4, 1^{er} étage. 8812

Jolie chambre pour honnête coucheur. Berclès 3, 1^{er} étage. 8863

Dans une bonne et honorable famille de la ville, on offre chambre et pension à un jeune homme désirant fréquenter l'Ecole de commerce ou l'Académie. Vie de famille, cuisine soignée, belle situation. Offres sous 8633 à l'agence Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

Jolies chambres

avec ou sans pension. Situation magnifique et vue ravissante. S'adr. à M. Rodolphe Stucki, Petit Catéchisme 1. 8761

A louer tout de suite une chambre meublée, bien exposée au soleil. S'adr. Beaux-Arts 19. 8731c

Chambres confortables, avec ou sans la pension. 8685c
Escaliers du Château 4.

Chambre meublée au soleil. Belle vue. Evole 3, 3^{me} étage, à droite. 8728c

A louer une jolie chambre meublée, belle vue, soleil, avec pension, pour jeune homme honnête. Villamont 25, 2^{me} étage, à droite. 8231

Chambres meublées, vis-à-vis du Jardin anglais, rue Conlon 2, rez-de-chaussée. 7725

Chambre meublée au soleil, indépendante, Industrie 9, 1^{er}. 8506

A louer, ensemble ou séparément, 3 belles chambres meublées. Convientrait pour deux messieurs. 8453
Etude G. Etter, notaire, Place d'Armes 6.

A louer une jolie chambre pour un ou deux messieurs. S'adresser rue Pourtales 3, au 3^{me} étage. 8773

LOCATIONS DIVERSES

MAGASIN A LOUER

rue Léopold Robert, excellent pour tout genre de commerce, droguerie, confectio, pâtisserie, etc. Adresser offres sous P 2413 C à l'agence Haasenstein & Vogler, Chaux-de-Fonds.

Magasin ou atelier

à louer, rue de l'Industrie. S'adr. à Ed. Petitpierre, notaire, Epancheurs 8. 5326

Pour bureau

A louer, dès fin septembre, 3 pièces bien situées, au centre de la ville. S'adresser Etude G. Etter, notaire, Place d'Armes 6. 8246

On demande à louer de préférence sur la place du Marché, dans les rues du Temple-Neuf, des Terreaux ou celles qui sont voisines,

un beau et grand magasin

On entrerait aussi en relations avec un propriétaire décidé à transformer un rez-de-chaussée dans le but indiqué. S'informer du n° 8793c au bureau Haasenstein & Vogler.

On demande à louer

immédiatement, un logement de 5 à 6 pièces, de préférence un premier étage, bien situé, en ville, pour y établir une pension. Adresser les offres à l'étude Borel & Cartier, rue du Môle 1. 8747

OFFRES DE SERVICES

Une cuisinière bien recommandée cherche engagement pour le 1^{er} octobre, dans petit hôtel-restaurant ou pension. Bons certificats à disposition. Ecrire à Mme Wertheimer, Ecluse 33. 8832c

Une jeune fille

cherche place dans une bonne famille, pour aider aux travaux légers et où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. Offres sous M. P. 21, poste restante. 8838c

LA FAMILLE

Bureau de placement, rue du Seyon 14, offre de très bonnes cuisinières pour tout de suite et 1^{er} octobre. 8879c

Jeune cuisinière

capable, Lucernoise, possédant de bons certificats et recommandations, sachant travailler seule, cherche place pour le 1^{er} novembre dans un bon restaurant ou petit hôtel. Elle sait un peu le français. Ecrire sous Rc 3251 Lz à l'agence Haasenstein & Vogler, Lucerne.

Une brave et intelligente jeune fille cherche, pour fin septembre, place de femme de chambre. Offres à Frau Schumacher, Brühl 119, Madretsch. 8792c

PLACES DE DOMESTIQUES

Dans une petite famille du canton de Thurgovie, on cherche

une jeune fille

de 16-18 ans, robuste et laborieuse, qui aurait l'occasion d'apprendre le ménage et l'allemand. Pour tous renseignements, s'adresser à M^{me} Petitpierre-Cavin, café de Tempérance, Saint-Blaise. 8853c

On cherche

pour le 1^{er} octobre, un bon domestique, âgé, qui connaisse bien la culture de la vigne et des arbres. S'adr. au Chalet des Lauriers, nouvelle route de la Côte. 8754c

ON DEMANDE

pour Marseille, pour le 1^{er} octobre, une bonne supérieure

Apprenti

Jeune homme, d'une famille honnête et respectable, désirant apprendre le métier de

UNE JEUNE FILLE

honnête et d'un bon caractère, désirant apprendre l'allemand, trouverait place

dans une petite famille

de Bâle. S'adresser sous Zc 4420 Q à Haasenstein & Vogler, Bâle.

On cherche, pour tout de suite, pour Lucerne, une

jeune fille

hors de l'école et aimant les enfants, pour aider à la ménagère. Occasion d'apprendre l'allemand. Ecrire sous Vc 3265 Lz à l'agence Haasenstein & Vogler, Lucerne.

Une jeune fille

honnête et active, sachant cuire, est demandée pour un petit ménage soigné. S'adresser à M^{me} Schmid, rue de l'Hôpital 12. 8745

ON DEMANDE

une jeune fille pour aider au ménage et soigner des enfants. S'informer du n° 8848c au bureau Haasenstein & Vogler.

ON DEMANDE

pour le 1^{er} octobre ou plus tard, pour faire le service soigné de deux personnes, une domestique de 25 à 30 ans, sachant cuire et parlant français. Bon gage. — S'adr. Beaux-Arts 14, 1^{er} étage. 8881c

On demande pour l'Autriche une bonne d'enfants

parlant un bon français, sachant coudre et de toute moralité. Offres avec photographie et certificats sous 8181 à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

La Famille bureau de placement, rue du Seyon 14,

demande tout de suite plusieurs bonnes domestiques, sachant cuire, femme de chambre, une cuisinière d'hôtel, gage 50 fr., une cuisinière pour maison particulière, pour le 1^{er} octobre, gage 50 fr., et de bonnes sommelières tout de suite. Offre une forte fille de cuisine. 8338c

Bureau de placement

de M^{me} Hoffmann, 3, route de la Gare 3, demande tout de suite une bonne repasseuse, des cuisinières, sommelières, filles pour le ménage et volontaires. Bons gages. 7727

On demande jeune fille française comme

volontaire.

S'adresser pour renseignements à M^{me} Baldinger, Tigerbergstrasse 23, St Gall.

ON DEMANDE

une honnête fille sachant bien cuire et faire les travaux d'un petit ménage soigné. S'adresser 14, avenue du Premier-Mars, au 1^{er}, à gauche. 8695

EMPLOIS DIVERS

MODES

Une jeune fille de Bâle, âgée de 19 ans, parlant le français, qui a fait son apprentissage de modes d'une année, désire se placer pour le 1^{er} octobre, dans un magasin de modes de la Suisse française, comme seconde travailleuse, sans gages, mais avec logement et pension libres. Ecrire sous U 4408 Q à Haasenstein & Vogler, Bâle.

On cherche pour tout de suite un bon

tonnelier

parlant français. S'adresser à M. Ernest Froidevaux, vins, à Noirmont, Jura-Bernois. H 8802 J

Jeune tourneur sur ivoire

cherche place chez un tourneur sur bois, où il pourrait se perfectionner. Bons certificats et recommandations à disposition. Ecrire sous Bc 3279 Lz à l'agence Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

Un jeune homme de 20 ans, sachant le français et l'allemand, au courant des travaux de bureau et pouvant fournir de bonnes références,

cherche place de commis

pour janvier 1900. S'informer du n° 8092 au bureau Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

Un vigneron marié

ou célibataire, muni de bonnes références, est demandé pour le canton de Genève. Adr. Agence agricole E. Schmidt, à Genève. Hc 8102 X

On demande un jeune ouvrier pour travailler à la forêt et pouvant soigner deux vaches, position stable et bon traitement. S'adresser au garde forestier à l'Eter, sur Cressier. 8625

Apprenti

Jeune homme, d'une famille honnête et respectable, désirant apprendre le métier de

pâtissier-confiseur

aurait l'occasion d'entrer tout de suite en apprentissage chez un confiseur de la Suisse allemande, à de favorables conditions. S'adresser à M. Charles Matthey, confiseur, Olten. 8833

UNION INTERNATIONALE

DES

AMIES de la JEUNE FILLE

Le Bureau de renseignements offre deux places d'apprenties couturières, l'une dans le canton, l'autre en Alsace, avec l'occasion d'apprendre la langue allemande; il offre en outre une place d'apprentie blanchisseuse-repasseuse. S'adresser rue du Coq-d'Inde 5. 8841

Jeune allemand

de 18 ans, parlant le français, cherche place comme apprenti et commis chez un bon maître 8819c

scieur-charpentier

dans une ville ou grand village. S'adr. à M. E. J. Ker, architecte, Granges (Soleure).

Couturière

Couturière expérimentée demande tout de suite une assujettie et une apprentie qui serait nourrie à la maison en échange de quelques commissions. S'adresser à l'épicerie du Rocher 36. 8791c

APPRENTISSAGES

Un jeune garçon

recommandé et ayant fait ses classes, pourrait entrer dès maintenant en l'étude des notaires Guyot & Dabied, en Ville. 8874

PERDU OU TROUVÉ

TROUVÉ

mercredi 6 courant, une caisse contenant une pendule-réveil, en métal doré. La réclamant contre frais d'insertion, aux Bains des dames, à Serrières. 8847c

AVIS DIVERS

Bateau-Salon HELVÉTIE

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 1899 si le temps est favorable (et avec un minimum de 80 personnes au départ de Neuchâtel)

PROMENADE

L'ÎLE DE SAINT-PIERRE

ALLER

Départ de Neuchâtel 1 h. 30 soir
Passage au Landeron (St-Jean) 2 h. 30
à Neuveville 2 h. 45
à Douanne 3 h. 05
Arrivée à l'Île de St-Pierre 3 h. 20

RETOUR

Départ de l'Île de St-Pierre 5 h. 30 soir
Passage à Douanne 5 h. 45
à Neuveville 6 h. 05
au Landeron (St-Jean) 6 h. 20
Arrivée à Neuchâtel 7 h. 25

PRIX DES PLACES (ALLER ET RETOUR) :

De Neuchâtel à l'Île de St-Pierre 1^{re} classe, 2^{me} classe
fr. 1.80 fr. 1.50
De Neuchâtel au Landeron, Neuveville et Douanne. > 1.20 > 1.—
Du Landeron et Neuveville à l'Île de Saint-Pierre. > 0.80 > 0.60
De Douanne à l'Île de Saint-Pierre. > 0.70 > 0.50
8865 La Direction.

Eglise Indépendante

Les leçons de religion pour jeunes filles apprenties ont lieu les lundis et mercredis, à 11 h. du matin, salle n° 4 de l'annexe du Collège des Terreaux. 8809

Chanélaz

DIMANCHE DU JEUNE 17 septembre

DINERS ET SOUPERS

à prix fixes et à la carte
Pension depuis 4 francs
TÉLÉPHONE 8824

Une demoiselle anglaise donnerait des

leçons d'anglais

à prix raisonnables. M^{lle} A., Auvernier n° 142. 8775

Monsieur le professeur Racine recommencera son

cours de peinture et de dessin

d'après le modèle vivant, le jeudi 14 courant, Collège latin. 8703

G. GRISEL

Masseur-spécialiste 8897

de retour du service militaire.

Les Dames et Messieurs

désirant faire partie de la Société de mandolines et de guitares «La Favorite» peuvent prendre des renseignements et se faire inscrire chez M^{lle} Munsch, rue J.-J. Lallemand 7. Les personnes au-dessous de 15 ans ne sont pas admises. 8872

Ville et Commune de Bulle

Emprunt de Fr. 500,000 au 4%

Émission de 500 obligations 4% de fr. 1,000 au porteur
Jouissance 1^{er} octobre 1899

Dans le but de se procurer les ressources nécessaires aux nouveaux travaux de canalisation et de distribution d'eau de source (300.000 fr.), ainsi que pour le paiement de la subvention (200.000 fr.) en faveur du chemin de fer Montbovon-Bulle-Châtel-Saint-Denis, la Ville et Commune de Bulle a contracté auprès de la Banque cantonale fribourgeoise et de la Banque de l'Etat de Fribourg un emprunt de 500.000 fr. au 4%.

Le remboursement des obligations s'effectuera par voie de tirage au sort, à partir de 1907, en 48 annuités.

La Ville et Commune de Bulle aura la faculté d'augmenter les remboursements et même de dénoncer tout l'emprunt à partir de l'année 1904.

Les coupons et obligations remboursables seront payables sans frais ni retenue:

A la Banque cantonale fribourgeoise, à la Banque de l'Etat de Fribourg, et à leurs agences dans le canton; à un établissement financier de Lausanne.

Fribourg, 5 septembre 1899.

Banque cantonale fribourgeoise.
Banque de l'Etat de Fribourg.

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION :

1. La souscription aura lieu du 18 au 22 septembre 1899, auprès des établissements de banque désignés ci-après.
2. Le prix d'émission est fixé au pair.
3. La répartition aura lieu aussitôt après la souscription. Il y aura réduction proportionnelle des sommes souscrites si les demandes dépassent le nombre des obligations à émettre.
4. La libération des obligations attribuées devra être effectuée jusqu'au 1^{er} octobre 1899, contre remise des titres définitifs.
5. L'intérêt au 4% sera bonifié aux souscripteurs à partir du jour de la libération jusqu'au 1^{er} octobre 1899.

DOMICILE DE SOUSCRIPTION :

Neuchâtel : Banque cantonale neuchâteloise et à ses correspondants dans le canton, à sa succursale de la Chaux-de-Fonds, et dans ses agences du Locle, Fleurier, Cernier et Couvet. H 3203 F

ATTENTION

COURS

POUR LA

FABRICATION DE FLEURS ARTIFICIELLES

L'honorable public est informé qu'un cours pour la fabrication de fleurs artificielles (pour dames et enfants) s'ouvre aujourd'hui.

Chaque dame trouvera, en suivant ce cours, une occupation jolie et utile, lui permettant de faire des cadeaux, de garnir les chambres, orner les églises, etc.

Le prix très avantageux de ce cours (dames 5 fr., élèves de l'école 3 fr.), durant une quinzaine de jours, permet à chaque dame d'y prendre part ou d'envoyer ses jeunes filles. — L'ouvrage est aussi facile que ravissant. — Les fournitures sont de beaucoup meilleur marché que celles pour les travaux en filigrane.

Ouvert : le matin, de 10 h. à midi; l'après-midi, de 2 à 6 h., et pour les dames ne pouvant y assister pendant la journée, cours du soir, de 8 à 10 h.

Quelques échantillons sont exposés dans les vitrines du magasin du Printemps. Le local du cours se trouve Escaliers du Château n° 4.

On est prié de se faire inscrire immédiatement et de prendre tous les renseignements nécessaires au local du cours.

Se recommande,

8863c

La directrice : M^{me} Louise VAAS.

Boulangerie - Pâtisserie

SALLE DE RAFRAICHISSEMENTS

Faubourg des Sablons. Sous Villamont. A proximité de la Gare.

NEUCHÂTEL

J'ai l'avantage de porter à la connaissance du public que j'ouvrirai, à partir de ce jour, une succursale des marchandises sus-nommées, où l'on trouvera tous les matins, dès 7 heures, des marchandises de première fraîcheur et de choix.

J'espère m'attirer la confiance de tous ceux qui m'honoreront de leur présence, les assurant que tous mes efforts seront faits pour mériter la confiance que je sollicite.

Neuchâtel, le 13 septembre 1899.

L. TRUHAN.

Deutsche ref. Gemeinde

Die Gottesdienste werden nächsten Sonntag, den 17. Sept. als am eidg. Bettag, wie folgt stattfinden:
9 3/4 Uhr M. Schlosskirche. Predigt.
2 1/4 > N. Untere Kirche. Predigt mit Abendmahlsfeier. 8839

Ecole-Chapelle des Chavannes

Ecole du dimanche à 9 heures du matin.
Culte à 10
Conférence à 7 heures du soir.

SUJET : 8871

Voyage dans le Jura (2^{me} partie).

HOTEL DU DAUPHIN

à Serrières 8890

JOUR DU JEUNE

Givet de lièvre et poissons frits

NOUVEAU. SUCCÈS. NOUVEAU.

Grande Brasserie de la Métropole

Ce soir à 8 1/2 heures

La plus grande attraction du siècle

Les Fils du Mystère

Post-hypnotique. Somnambule accompagnés des

PENAZI, célèbres virtuoses

des concerts de Paris continueront à donner leurs intéressantes représentations. 8777

LEÇONS

de latin, grec, français, violon. S'adresser à Tell Perrin, étudiant, Cortaillod. Bonnes références à disposition. 8868c

M^{lle} Munsch

reprendra ses cours de mandoline et de guitare le 15 septembre. Prière de s'inscrire rue J.-J. Lallemand 7. 8529

Leçons d'anglais et d'allemand

Miss Priestnal sera de retour d'Angleterre dès le 5 octobre. S'adresser par écrit place Purry 9. 8505

Pension soignée

pour quelques messieurs. S'adresser rue de l'Hôpital 2, au 2^{me} étage. 8800

Sérieux

Voyageur demande la représentation d'une bonne maison de vins et si possible liqueurs, pour Fribourg et environs. Ecrire sous Z. Z., poste restante, Fribourg. 8820c

ÉCHANGE

Une honorable famille de la ville de Lucerne désire donner sa fille de 16 ans, en échange d'une fille ou d'un garçon du même âge, de bonne famille. Occasion de fréquenter l'école et d'apprendre la langue est assurée et demandée aussi; des leçons pour le perfectionnement dans le piano sont désirées. Offres sous A 3028 Lz à Haasenstein & Vogler, Lucerne.

NOUVELLES POLITIQUES

France

L'INCIDENT TRARIEUX.

L'Agence nationale publie la lettre suivante, que M. Joseph Reinach a adressée, au sujet de l'incident Trarieux, à M. de Freycinet, ancien ministre de la guerre:

Paris, 13 septembre.

Monsieur le sénateur,

La lettre que votre collègue, M. Trarieux, vient d'adresser à M. le général de Galliffet, ministre de la guerre, nous apprend que le bureau de statistique, qui employait, en 1894, les deniers de l'Etat à fabriquer des faux, s'en servait, en 1898, pour exercer des flutures contre deux sénateurs et un ancien député. Vous étiez ministre de la guerre quand j'ai fait à M. l'ambassadeur d'Italie, à la fin de 1898, les visites qui font l'objet des rapports du bureau des renseignements, rapports qui ont été versés dans un des dossiers secrets communiqués, à huis clos, au conseil de guerre de Rennes. C'est donc à vous que je m'adresse. J'ignore si l'agent du 2e bureau qui était chargé de ma flature s'est contenté de me suivre dans la rue ou s'il était en mesure d'écouter aux portes de l'ambassade d'Italie.

Dans ce dernier cas, il a dû entendre M. le comte Tornelli me faire le récit que voici:

« Lorsque Esterhazy proposa ses services au colonel de Schwarzkoppen, l'attaché militaire allemand eut des soupçons: cet homme, qui s'offrait ainsi, appartenait-il vraiment à l'armée française? »

On retrouve un écho de ces perplexités de l'attaché militaire allemand dans la fameuse pièce: « Doutes — Preuves. » Schwarzkoppen n'avait point à se gêner avec Esterhazy; il lui dit nettement qu'il ne le prendrait à ses gages qu'après avoir eu la preuve qu'il était vraiment officier français, non un simple aventurier. Et Esterhazy, qui tenait fort à être engagé, ne se formalisa point. Il donna à Schwarzkoppen un rendez-vous où l'attaché allemand put le voir défilier à cheval, en uniforme d'officier supérieur, la croix sur la poitrine, à côté d'un général également en uniforme avec lequel il s'entretenait familièrement. Schwarzkoppen fut convaincu, prit Esterhazy à son service. »

Tel est l'un des récits que me fit le comte Tornelli dans l'une de ces visites où j'ai été suivi par un agent du deuxième bureau. Vous regretterez, comme moi, qu'il ne l'ait pas fait également à M. Trarieux. Votre éminent collègue l'aurait reproduit dans sa déposition, qui est à la fois une grande page d'histoire et un noble plaidoyer pour la justice.

Et, certes, Monsieur le sénateur, j'ai la conviction que cette indigne flature a été engagée et s'est exercée à votre insu. Vous conviendrez, d'autre part, que je fus fondé à vous demander si elle a été portée à votre connaissance. J'aime à penser qu'il n'en a rien été; ce ne serait alors qu'une preuve de plus de l'anarchie qui règne dans certains services.

Je vous prie de croire, Monsieur le sénateur, à tous mes sentiments les plus distingués.

JOSEPH REINACH.

M. Cornély, dans le « Figaro », fait répondre trinitiquement par M. de Freycinet à la lettre de M. Reinach:

M. Joseph Reinach, fléni lui aussi par les espions du deuxième bureau, a demandé par lettre à M. de Freycinet si la

flature dont il était l'objet avait été autorisée ou seulement connue par lui. La réponse de M. de Freycinet est tout indiquée d'avance. L'aimable vieillard dira: « Il est très regrettable que nous nous entétions à nous occuper de choses qui nous divisent si profondément, alors que devant l'étranger nous devrions tous nous réunir dans un faisceau de bonnes volontés. »

LA REVISION.

De M. Yves Guyot, dans le « Siècle »: « Nous avons à poursuivre contre le procès de Rennes la même procédure de revision que contre le procès de 1894. »

Pour le faire annuler, il nous faut des faits nouveaux qui puissent permettre de saisir la cour de cassation.

Ah! qu'on se rassure. Cette procédure ne sera pas aussi longue. Des faits nouveaux? Mais il y en a vingt qui vont ressortir du procès de Rennes. Tout d'abord, en tête, il y aura la mise en accusation de Mercier, et son jugement, et sa condamnation pour une demi-douzaine de crimes, commis tant comme ministre que comme particulier. Voilà des faits nouveaux, auxquels ses amis peuvent être convaincus que nous ne renoncerons pas, et nous aiderons à les obtenir le gouvernement, la Chambre des députés et la haute-cour. Ah! ses amis et complices lui ont rendu un fier service en obtenant une nouvelle condamnation de Dreyfus! Ils ont rendu la sienne nécessaire.

Mercier entraînera avec lui les de Boisdeffre, les Gonse, les du Paty de Clam, les Gribelin et encore quelques autres. Il entraînera encore avec lui les faux témoins, soudoyés par l'état-major, produits par Quesnay de Beaurepaire. Nous pouvons être tranquilles. Un de nos amis est occupé à collectionner les crimes et délits commis rien qu'au procès de Rennes, et qui aboutiront à des faits nouveaux bien authentiques.

C'est sur ces faits nouveaux que recommencera la procédure de revision devant la cour de cassation, qui a déjà, à l'unanimité, cassé le jugement de 1894.

TROP DE COMPLAISANCE.

Des agents remarquaient mercredi soir, vers six heures, à Paris, une vieille dame assez bien mise, qui semblait les éviter. Ils la suivirent et la surprirent, boulevard Saint-Germain, devant la statue de Danton, en train de coller sur les bords de gaz de petites pancartes. Ces petites pancartes, gommées d'un côté, portaient sur l'autre ces mots autographiés: « Mort aux juifs! » Les agents prièrent la dame de les suivre au poste, et ils l'y firent coucher.

Le lendemain, le commissaire de police du quartier du Sénat pria l'aficheuse improvisée de lui donner les raisons de sa pacifique propagande, et voici la curieuse réponse qu'il reçut d'elle:

— C'est pour faire plaisir à une dame que j'ai affiché hier, tout le long du boulevard Saint-Germain, les pancartes qui m'ont fait arrêter.
— Et le nom de cette dame?
— Je ne la connais pas.
— Mais vous savez du moins qui elle est, où elle demeure?
— Nullement.

Le magistrat demanda à la dame de ne plus plaisanter. Elle ne plaisantait pas, et elle raconta que mercredi soir, sur l'impériale d'un tramway gare de l'Est-Montrouge, elle avait lié connaissance avec une dame fort bien habillée et fort aimable, qui lui avait parlé tout de suite de l'affaire Dreyfus. — Puisque vous descendez au boulevard Saint-Germain, lui avait-elle dit en terminant, faites-moi

Les avis étaient partagés: les uns voulaient un objet d'art, les autres, un objet d'utilité; d'autres encore opinèrent pour une distinction honorifique.

Le maire, Isidore Grosdos, cultivateur aisé de la commune, ouvrit la séance.
— Tous les membres du conseil sont-ils présents? demanda-t-il.
L'adjoint compta.
— Y ne manque que Séphyrin Pommié, dit-il.
— Sa femme l'a battu hier, y ne peut point venir, dit le garde champêtre.
— Sa femme le bat ben souvent, observa le maire.

On peut commencer, reprit-il; vous savez tous pourquoi nous sommes convoqués.
— C'est-t'y pour le pont? interrogea Jean Voiret, qui ne savait jamais de quoi il s'agissait.
— Non, c'est pour décider ce que nous allons offrir au capitaine des pompiers.
— Y vaudrait mieux voter un pont.
— Y ne s'agit point de pont aujourd'hui; pais, la rivière n'a jamais d'eau.
— Y nous faut un pont; à Fouilly, ils ont un pont.
— Encore une fois, y ne s'agit point de pont. Je le répète, la séance est commencée; qui est-ce qui demande la parole? Moué d'abord.

— Je la demande aussi, dit l'adjoint. Tous les conseillers levèrent la main.
— Moué aussi, moué aussi.
— Après moué, dit le maire.
Y s'agit de savoir si on veut y offrir un objet utile ou un objet inutile; moué j'suis pour l'utile. Qu'est-ce qu'il y a de plus utile: c'est de manger.
Je propose que la commune achète une douzaine de poules pintades que je m'engage à fournir.
— Non! non! s'écrièrent les conseillers qui virent où le maire voulait en venir, pas de poules!
— Pas de poules, dit l'adjoint; le capitaine pourrait croire qu'on le prend pour une poule mouillée.

donc un plaisir. J'ai à afficher toute cette liasse de petites pancartes: voulez-vous m'aider? vous vous chargerez du quartier de la Sorbonne.

— Comme j'avais un peu de temps à moi, continua la bonne dame, j'ai accepté; et vos agents m'ont empêchée de remplir jusqu'au bout ma promesse. C'est regrettable.

Loin de partager ces regrets, le commissaire a fait diriger Mme Léontine B... sur le dépôt.

UN FAIT NOUVEAU.

Voici la lettre adressée par M. Andrade à M. Monis, ministre de la justice, et accompagnant celle d'un officier suisse:

Collonges-sous-Salève (Haute-Savoie).
Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser un document qui, par la date du fait qu'il atteste, permet de démontrer l'innocence du capitaine Dreyfus. Il n'a pas dépendu de moi que ce document ne fut produit devant le tribunal militaire de Rennes; en effet, j'avais, il y a plus de trois semaines, informé le président de ce tribunal que je possédais une preuve de l'innocence de l'accusé, mais M. le colonel Jouaust n'a pas cru devoir me répondre.

Aussi dès aujourd'hui, la production du document ci-inclus définit un fait inconnu des juges dont la majorité a décidé l'arrêt du 9 septembre 1899.

Je crois devoir signaler à votre haute attention ce fait nouveau qui me paraît constituer un motif légitime de revision. Je le fais avec la réserve que me commande mon ignorance des formes juridiques.

Mais voici ce que ma conscience m'ordonne d'ajouter sans réserve aucune:

On parle beaucoup à l'heure qu'il est de la « vérité légale »; c'est là une fiction nécessaire que tout citoyen doit respecter lorsque la loi ne peut pas faire la loi; mais aujourd'hui la « vérité vraie » est connue et elle peut être rendue évidente pour tous; en tous cas ceux qui la connaissent seraient indignes du nom de Français s'ils se résignaient à l'hypocrisie du silence. J'affirme donc que le conseil de guerre de Rennes s'est grossièrement trompé; je jure que le capitaine Dreyfus est innocent, et je me dis prêt à le prouver rigoureusement devant une chambre de justice.

Veillez, Monsieur le ministre, agréer l'expression de mon profond respect.

JULES ANDRADE,
professeur à l'Université de Montpellier.

La date du document (septembre 1896) est décisive, car à cette époque les adversaires de la vérité n'avaient pu inventer le syndicat.

DREYFUS GRACIE.

Le « Matin » prétend savoir que le conseil des ministres aurait obtenu en principe la grâce de Dreyfus. Le décret serait signé mardi 19 septembre. De nombreux journaux des départements insistent pour que l'on grâce Dreyfus. Le « Figaro » dit que des officiers demandent aussi sa grâce.

L'OPINION A L'ÉTRANGER.

Une agence anglaise spécialement créée pour faciliter aux commerçants et industriels les moyens d'exposer à Paris, est obligée de rendre les fonds versés par un grand nombre de maisons qui renouvent à leur exposition. Le célèbre géologue John Milne propose que l'échange de civilités entre savants français et anglais qui doit avoir lieu à Douvres et à Boulogne, le 16, soit renvoyé aux calendes grecques.

— Très bien! dirent les conseillers.
— Vous ne voulez point de poules? eh ben, dites ce que vous voulez.
— Je demande la parole, dit un conseiller qui était marchand de vins.
— Je vous la donne, dit le maire.
— Qu'est-ce qu'il y a de plus utile, reprit le conseiller, c'est de boire.
Les visages s'épanouirent.
— Je propose qu'on offre au capitaine une barrique de vin; j'en ai justement du très bon.
— Non, pas de vin!
— Y croirait qu'on le prend pour un ivrogne, remarqua l'adjoint.
— J'veux donner mon avis, dit un conseiller.
— Donne-le, dit le maire.
— Quoi de plus utile qu'un bon fauteuil? Y faut en acheter un; mon gendre est marchand de meubles, on pourra le lui commander.
— Un fauteuil, jamais de la vie! s'écrièrent les conseillers.
— Cela donnerait à entendre qu'il est ramolli, dit l'adjoint.
— Moué, dit le conseiller Joseph Rabaudot, j'fais une motion.
— Quelle motion? demanda le maire.
— Je propose d'offrir au capitaine son estatue.
— On ne peut point, dit l'adjoint.
— Pourquoi?
— Parce qu'il n'est point mort.
— Qu'est-ce que cela fait?
— On n'élève d'estatues qu'aux morts.
— J'maintiens ma motion; on la placera sur la fontaine de l'abreuvoir.
— Je n'avons point d'estatue, dit un conseiller; à Fouilly, ils en ont une.
— Je n'avons point de pont, reprit Jean Voiret; j'vote pour un pont.
— C'est-t'y une maladie? demanda le maire.
— Laissez-nous donc tranquilles avec votre pont, reprit l'adjoint; une estatue, cela coûte les yeux de la tête: la commune n'est point assez riche.

Plusieurs armateurs décident que leurs steamers ne toucheront plus aux ports français. L'un d'eux, M. H.-W. Dillon, de Londres, offre une réduction de 1/2 schelling par tonne sur le fret aux chargeurs de trois de ses navires qui ont la faculté de débarquer, leur coton au Havre le mois prochain, afin que cette clause soit abolie. Les lettres de ce genre sont nombreuses dans tous les journaux anglais.

Des artistes, comme sir W.-B. Richmond, des commerçants, des associations, des administrations comme le « School Board », de Boston, aux Etats-Unis, refusent de participer à l'Exposition.

D'après le correspondant à Londres de la « Birmingham Daily Post », un diplomate éminent, revenant de Berlin, annonce que M. de Bülow, indigné du verdict de Rennes, après la déclaration du « Moniteur de l'Empire », ne s'opposerait plus que mollement à laisser publier certaines pièces de nature à compromettre plusieurs des généraux accusateurs de Dreyfus.

UNE DÉMISSION.

M. P. de Wilde, professeur de chimie à Bruxelles, vient d'adresser la lettre suivante au conseil supérieur de l'ordre de la Légion d'honneur:

Messieurs les membres du conseil supérieur de la Légion d'honneur,

Les débats du procès de Rennes m'ont appris — ce dont je me doutais d'ailleurs depuis le procès Zola — que l'ordre de la Légion d'honneur comptait parmi ses membres un nombre considérable de menteurs, de faussaires, de faux témoins, de traîtres, d'espions, de juges inqualifiables, voire de proxénètes, sans parler de certains patriotes souteneurs qui, pendant des années, a vécu des largesses faites à une femme galante par un personnage devenu historique depuis la chute de l'Empire.

Je me sens en trop mauvaise société. Veuillez rayer, je vous prie, mon nom des listes de l'Ordre.

Agréez, Messieurs, mes salutations très empressées.

P. DE WILDE,
ex-chevalier de la Légion d'honneur, professeur à l'Ecole militaire de Belgique, professeur à l'Université de Bruxelles.

PAROLE D'HONNEUR.

Un officier allemand écrit au « Siècle »:

« Le conseil de guerre n'a pas voulu croire à la parole d'honneur de Schwarzkoppen; il a refusé d'accepter comme vraies les communications officielles du comte de Münster et du ministre de Bülow, il a négligé dédaigneusement la dernière note officielle du gouvernement allemand, faite au nom et sur l'ordre de l'empereur d'Allemagne, le premier officier de l'armée allemande. — Etant établi ceci, voulez-vous me permettre de vous offrir l'observation suivante: Croyez-vous, Monsieur, que dans une future guerre — où on fait des prisonniers des deux côtés — on pourra laisser en liberté un officier français, devenu prisonnier, sur sa simple parole d'honneur, comme l'on faisait souvent en 1870? »

Si des officiers français, dans une affaire criminelle et d'humanité universelle, repoussent la parole d'honneur de leurs camarades de l'armée allemande et de l'empereur, comment voulez-vous qu'on ait confiance dans la parole d'honneur des officiers français pendant une guerre? »

La parole d'honneur d'un officier allemand a la même valeur que celle d'un

— On demandera une subvention au gouvernement, dit Joseph Rabaudot.
— Le gouvernement, j'le connais, observa le maire, y ne donnera rien.
— Point d'estatue opinèrent les conseillers.
— Y faut cependant se décider reprit le maire.
— Je demande la parole, dit l'adjoint.
— Prenez-la.
— Y faut donner au capitaine un objet qui lui rappelle ses fonctions.
— Bien parlé!
— Y faut y acheter une pompe, dit un conseiller.
— Qu'est-ce qu'il en ferait? demanda l'adjoint.
— Il la donnerait à la commune.
— Alors ce ne serait plus un cadeau qu'on lui ferait.
— J'vote pour un pont.
— Jean Voiret, j'vous rôte la parole, dit le maire.
— Le sabre est l'insigne du commandement, reprit l'adjoint; je propose d'offrir au capitaine un sabre d'honneur.
— Très bien, dit le maire.
— Bravo! bravo! crièrent les conseillers.
— Un pont serait plus utile, grogna Jean Voiret.
La proposition mise aux voix réunit la majorité des suffrages.
— Maintenant que le sabre est voté, dit un conseiller, je propose, qu'avant de l'acheter, on demande au capitaine si cela lui fera plaisir.
— C'est une idée! s'écrièrent les conseillers.
— On va nommer une délégation qui ira trouver le capitaine Laridelle, dit le maire.
Il fut décidé que le maire, accompagné de deux conseillers, se chargerait de cette mission.
Le lendemain, la délégation se rendit chez le capitaine.
— Capitaine, dit le maire, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'en récompense

officier français: ou existe-t-il donc deux paroles d'honneur?

Le conseil de guerre a voulu l'établir, comme il a établi une trahison et une autre trahison avec circonstances atténuantes.»

LE COMPLICITÉ.

Le résultat des perquisitions opérées ces jours derniers en province a fait l'objet d'un rapport supplémentaire de M. Bulot, procureur de la République, qui sera communiqué à la haute-cour.

Ce rapport signale les dernières découvertes faites par M. Fabre au cours de son instruction. Il étaye par un plus grand nombre de faits l'accusation en ce qui concerne la collusion existant entre le parti royaliste et les deux ligues des patriotes et antisémite, et il établit que des subventions étaient allouées par le duc d'Orléans à plusieurs chefs de groupes nationalistes et antisémite. Des preuves de versements de fonds auraient été trouvées chez certains inculpés.

Enfin, le chiffre employé par le prétendant pour correspondre avec ses représentants en France a été saisi chez M. de Chevilly. Cette découverte a permis de reconstituer une partie des manœuvres tentées par le duc d'Orléans dans le but de renverser la République. C'est ainsi que l'on a pu lire un premier télégramme adressé au duc d'Orléans, l'appelant à Paris la veille des funérailles de M. Félix Faure, et un autre télégramme disant plus tard au duc: « Ne venez pas. »

Le juge d'instruction a découvert en outre que des membres du clergé encourageaient, dans certaines villes, les agissements des royalistes.

Des perquisitions ont eu lieu jeudi à Montpélér et à Perpignan chez les chefs de la jeunesse royaliste. Des papiers ont été saisis.

On aménage au Palais de Luxembourg des cellules pour neuf des inculpés. Elles seront prêtes dimanche soir.

Le « Figaro » croit savoir que les ordonnances de non-lieu dans l'affaire du complot seront plus nombreuses qu'on ne le pensait tout d'abord, le parquet ne voulant présenter à la haute-cour que des accusés contre lesquels il possède des charges sérieuses.

Purifiez et fortifiez le sang

Préparez vos forces avec une **Cure de Dépuratif au brou de noir Golliez** à base de phosphates et fer. Excellent pour les enfants qui ne supportent pas l'huile de foie de morue. — En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50 dans les pharmacies; ce dernier suffit pour la cure d'un mois. — Seul véritable avec la **Marque des deux palmiers** sur chaque flacon. **Dépôt général: Pharmacie GOLLIEZ, Morat.**

Maladies scrofuleuses

(gonflement des glandes et adénitis, etc.)

M. le Dr Reinhold à Trabelsdorf (Bavière) écrit: « L'hématogène du Dr Méd. Hommel me fournit un moyen étonnant dans la nouriture de deux enfants scrofuleux et de deux autres qui étaient très affaiblis par des maladies pulmonaires. Spécialement chez ceux-ci, que l'on forçait depuis longtemps d'avaler de l'huile de foie de morue, j'observai un effet très favorable; et pour cette raison je tiens l'hématogène pour le meilleur remède pour l'huile de foie de morue; pour les effets, je préfère encore l'hématogène. » Dépôts dans toutes les pharmacies. 1890

de vos loyaux services, le conseil municipal vous a voté hier un sabre d'honneur.

Laridelle, flatté, envoya chercher une bouteille de vin et des verres; il remercia en termes émus.

— Le conseil a décidé, reprit le maire, que l'on vous demanderait votre avis; si vous préférez un autre objet, on pourra l'échanger contre le sabre.

Laridelle réfléchit.
— J'en ai déjà un, dit-il; j'aimerais mieux autre chose.

— Quoi? demandèrent les délégués.
Laridelle se gratta l'occiput.

— Si on vous offrait une belle pipe, dit un délégué, une pipe en écume de mer?

— Je ne fume plus, dit Laridelle; à présent, je prise.

A cette révélation, les délégués eurent la même pensée:

— Si on vous donnait une tabatière?

— En argent, ajouta le maire.

— Cela me flatterait davantage, dit Laridelle.

— C'est entendu, dit le maire, la commune achètera une tabatière; elle vous rappellera la bravoure avec laquelle vous avez toujours conduit les pompiers au feu.

Le conseil municipal fit emplette d'une tabatière en argent sur le couvercle de laquelle il fit graver cette inscription:

Sabre d'honneur offert par la commune de Vachery-le-See au capitaine de pompiers Laridelle. Services exceptionnels. Trente ans d'incendies.

Depuis, voilà pourquoi le brave capitaine Laridelle prise dans un sabre d'honneur.

Eugène FOURNIER.

SABRE D'HONNEUR

NOUVELLE

On est quelquefois très embarrassé quand on veut faire un cadeau. On se demande avec inquiétude si l'objet plaira; on craint de ne pas dépenser assez; l'embarras est encore plus grand si on ne connaît pas les goûts de la personne à laquelle on veut être agréable. On peut aussi commettre une maladresse.

Il y a bien un moyen qui permet de ne jamais se tromper, c'est de ne pas faire de cadeau.

Le conseil municipal de Vachery-le-See était perplexé; le capitaine Laridelle commandait les huit pompiers de la commune, le brave capitaine Laridelle comme on l'appelait, venait d'avoir trente ans de services.

Ex-brigadier dans le train des équipages militaires, il avait dû au prestige qu'exercent les galons, galons qu'il avait acquis après cinq ans de présence sous les drapeaux, l'insigne honneur d'être placé à la tête de la compagnie de sapeurs-pompiers.

Un tringlot, cela sait pomper.

La commune n'avait pas eu à se repentir de son choix; le capitaine Laridelle avait dignement commandé ses huit hommes pendant trente ans, maintenant la discipline qui, comme on le sait, est la force des armées, sachant garder ses distances dans le service, sans raideur, ayant ses hommes dans la main; il avait conquis toutes les sympathies; pour le récompenser, le conseil municipal avait décidé de lui offrir un cadeau au nom de tous les habitants de la commune.

Le conseil municipal s'était réuni en séance extraordinaire pour délibérer sur cette grave question.

Transvaal

Le Volksraad a tenu jeudi une séance secrète qui a duré jusqu'à 6 h. du soir. Le président Krüger est sorti de la salle des délibérations à 4 h. On assure que le Transvaal est fortement influencé par l'Etat libre d'Orange. Il exigerait le maintien de la convention de 1884.

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

A la rue de Chabrol. — On se rappelle que les assiégés avaient à peu près percé le mur mitoyen qui sépare le « fort » de la maison située au n° 49 de la rue de Chabrol. Ils ont repris leurs travaux momentanément abandonnés et achevé de percer un trou dans la muraille qui les sépare du magasin d'un commissionnaire.

Dans l'après-midi de mercredi, les agents de la sûreté et les gendarmes placés en faction dans ce magasin, virent arriver par cette voie un morceau de papier renfermant une pièce de 2 fr. Ils prirent le papier et la pièce et les portèrent au commissaire de police de garde. Sur le papier étaient écrits ces mots :

« Veuillez être assez aimable pour nous acheter deux paquets de cigarettes à 50 centimes et deux paquets de tabac. Vous paierez avec les 2 francs. »

Après avoir vainement attendu la livraison de sa commande, M. Guérin demanda par le trou si personne n'était dans la pièce à côté; comme il ne reçut pas de réponse, le chef antisémite se mit à invectiver la police :

« C'est encore ces... d'agents de la sûreté, dit-il, qui refusent du tabac à des hommes qui meurent de faim. Qu'il ne m'en tombe jamais un sous la main, car il ne s'en tirera pas vivant ! »

Jeudi matin, la colère de M. Guérin semblait apaisée. Il est venu prendre l'air, à huit heures, sur son toit, puis il est rentré sans avoir dit un mot.

Un ingénieur de la ville, accompagné du commissaire de police et d'un officier de paix, a visité le rez-de-chaussée du numéro 49 et a donné des ordres pour que le trou percé par les anti-juifs soit bouché.

La peste. — On mande du Cap au « Times » que M. Schreiner a annoncé jeudi à la Chambre de la colonie que la peste bubonique existe à Macufe, près de la baie de Delagoa. 42 cas suivis de mort y ont été constatés. On a constaté un cas douteux à Maraqueene.

— On annonce d'Oporto que le gouvernement maintient le cordon sanitaire qu'il estime nécessaire.

Une colonie végétarienne. — Un journal néerlandais annonce que le ministre protestant Kylstra et quelques-uns de ses disciples vont installer une colonie près de Laren. Ils ont loué à cet effet, dans la région, un terrain de vingt hectares. Ils suivront le régime végétarien et régleront leur vie sur l'exemple du Christ et subviendront à leurs besoins par le travail. Il s'adonneront surtout à l'horticulture.

Un roi détrôné. — Ce n'est pas d'un monarque qu'il s'agit, mais de celui qui y a à quelques mois à peine on appelait encore le « roi du Klondyke », Alexandre Mac Donald, homme sans grande éducation, mauvais financier, mais chercheur d'or à l'instinct infatigable, dont la fortune, un moment, était évaluée à de nombreux millions de dollars. Au faite de la prospérité, il eut la malencontreuse idée d'aller chercher femme en Angleterre, et l'idée plus malencontreuse encore de confier ses intérêts à des « agents » miniers, aigrefins sans scrupules qui guettaient les simples pour se partager leurs déboires. En son absence, ils ont si bien fait qu'à son retour, l'archi-millionnaire d'antan s'est trouvé forcé de faire faillite. Joli retour de noces pour la belle Anglaise qui avait donné sa main à un nabab, et qui se trouve avoir épousé un insolvable. Au reste, chacun, à Dawson City, rend hommage à l'honnêteté du pauvre Mac Donald, victime de flauds sans vergogne, et à la vaillance dont il fait preuve en présence du malheur qui le frappe. Il va reprendre la pioche, et on ne doute pas qu'il ne force, une seconde fois, le succès.

Terrible accident. — A Tremezzo, sur le lac de Côme, a eu lieu, l'autre jour, un affreux accident. Dans une des plus luxueuses villas de la Tremezzina habitait une famille allemande, la famille Bluck.

Deux jeunes filles de 17 et 18 ans prenaient leur bain habituel dans le lac, très profond en cet endroit. L'aînée, perdant pied, sa sœur se porta à son secours; mais toutes deux, très inexpertes, coulèrent à fond.

Leur tante, qui se disposait, elle aussi, à prendre le bain, descend précipitamment l'escalier à leurs cris désespérés, vite se dirige vers elles; mais les pauvres enfants, affolées, s'accrochèrent à elle, et toutes trois sont en péril; le grand-père, alors, attiré par leurs clameurs, se jette tout habillé dans le lac, mais lui, également, est au moment de se noyer.

Le valet de chambre, accouru à son tour, sauve le vieillard, tend une serviette à la dame, qu'il réussit à tirer au bord, mais les deux pauvres jeunes filles ont disparu. Un batelier réussit à en saisir une par les cheveux et à la ramener à terre, mais elle était déjà morte. Quant à l'autre, on ne l'a retrouvée qu'après plusieurs heures de recherches.

Le père, qui était dans l'Engadine, a été immédiatement avisé par le télégraphe.

Le chapeau de paille d'Italie. — Mme B. passait lundi rue de Tocqueville. Elle portait son plus beau costume et était coiffée d'un superbe chapeau de paille d'Italie, sur lequel se balançaient gracieusement des épis de blé.

Mme B. eut la mauvaise inspiration de s'arrêter un instant pour examiner un nègre qui traversait la rue. Derrière elle, un cheval attelé à un tombereau attendait, au bord du trottoir, le retour de son maître.

Le chapeau de Mme B. se présenta aux yeux de l'animal sous la forme d'un repas inespéré et, sans hésiter, d'un coup de dent, il enleva le chapeau de paille d'Italie.

Mme B. se mit à pousser des cris désespérés, car le cheval n'avait pas seulement enlevé le chapeau, mais encore le chignon qu'il recouvrait et la peau qui adhérait au chignon. La pauvre femme a été conduite dans une pharmacie, où elle a reçu des soins, puis elle est rentrée à son domicile. Procès-verbal a été dressé contre le propriétaire du cheval affamé.

Maldonne. — Un amusant incident s'est produit à la revue des troupes que Guillaume II a passée le 15 août à Cas- sel.

Devant le palais impérial, les régiments avaient pris position sous le commandement d'un général de division. Les officiers avaient reçu l'ordre d'instruire les hommes qu'au moment où le général ferait tourner son sabre au-dessus de sa tête, ils devaient, sans discontinuer, pousser des hurrahs de toute la force de leurs poulmons.

Le moment solennel approcha. Tous les yeux étaient fixés sur le général. Les portes du château s'ouvrirent, un cavalier s'élança, le général fit des moulinets avec son sabre, et un bruit assourdissant de hurrahs mêlés aux sons du « Heil dir im Siegeskranz » remplit l'air.

Le cavalier approcha et le général, très myope, reconnut qu'il avait pris un simple aide de camp pour Sa Majesté. Ici, la scène devint tragi-comique. Criant, hurlant, gesticulant, le général eut à faire taire les soldats. Peine perdue. Ceux-ci prenaient ses mouvements pour des gestes d'encouragement. Les hurrahs partaient sans discontinuer, et les cuivres ne faisaient pas trêve. La scène dura un quart d'heure.

Quand l'empereur arriva, il était temps. Les musiciens avaient les yeux hors de la tête et les soldats étaient aphones. Le général, lui, était menacé d'apoplexie. L'empereur d'Allemagne, auquel on a raconté la scène, s'en est fort diverti.

Un drame de la mer, qui égale en horreur les récits d'aventures, s'est déroulé, il y a trois semaines, dans l'océan Atlantique, à quelque distance des côtes des Etats-Unis, à la suite du naufrage du navire norvégien « Drot », survenu le 11 août.

Six hommes de l'équipage seulement avaient pu se sauver sur un radeau; mais bientôt l'un d'eux, pris de folie, sauta à la mer. Deux autres matelots, complètement épuisés, tombèrent à l'eau quelques jours après. Il ne restait plus sur le radeau que deux Norvégiens et un Allemand. Ils tirèrent au sort celui qui devait mourir, et c'est l'Allemand qui fut désigné. Il fut tué par ses camarades, qui burent son sang. L'un des deux matelots, devenu fou, déchira avec ses dents la figure et la poitrine de son camarade. Les deux survivants sont actuellement soignés à l'hôpital de Charleston.

CHRONIQUE LOCALE

Militaire. — Hier matin, à 10 heures, a été licencié devant le monument de la République le bataillon 19 qui venait de Colombier et avait défilé dans le meilleur ordre sous les yeux de la population accourue pour témoigner de sa sympathie à l'égard de nos soldats, à la fin d'un service où leur bonne volonté avait été mise à l'épreuve et trouvée égale à ce que les chefs militaires attendaient d'eux.

Ceci a été affirmé sur le front du bataillon par M. le major J.-E. Bonhôte, chargé par le commandant du 7^e régiment d'exprimer à la troupe sa satisfaction pour l'endurance et la discipline montrée par elle.

Après la remise du drapeau, les soldats se sont dispersés, nombre d'entre eux en compagnie de parents heureux de les revoir sains de corps et joyeux d'esprit.

Nécrologie. — Aujourd'hui sera conduite au champ du repos la dépouille mortelle de la doyenne de notre ville, Madame Henriette Borel née Favarger, décédée le 14 courant, dans sa 95^{me} année. Joignant à un esprit élevé et à des qualités exceptionnelles une grande bonté de cœur, Mme Borel faisait revivre ses alentours dans le passé.

Vraie Neuchâteloise de la vieille roche, elle s'intéressait aussi spécialement aux questions actuelles, très au fait du développement de notre ville, surtout en ce qui concernait la vie religieuse de ses concitoyens.

Nous présentons à sa famille l'expression de notre sympathie.

DERNIÈRES NOUVELLES

Berne, 15 septembre.

À l'ouverture de la séance de vendredi du conseil municipal, M. K. Moor a déposé une proposition tendant à ce qu'une adresse de sympathie soit envoyée par le conseil au capitaine Dreyfus. A une grande majorité, le conseil a refusé d'entrer en matière sur cette proposition.

Le conseil a discuté ensuite la question de l'heure des séances et fixé à 3 francs le jeton de présence pour les membres du conseil municipal. La durée des fonctions du président du conseil municipal a été fixée à deux ans au maximum.

Paris, 15 septembre.

Le juge Fabre a rendu une ordonnance de soit communiqué dans l'affaire du complot.

— Le « Temps » publie une longue consultation juridique sur la procédure de la haute-cour. Suivant cet article, la haute-cour prononce d'office, dès sa première réunion, sur sa compétence, mais les inculpés ne sont pas admis dans cette première audience à intervenir par débat oral.

Le « Temps » ajoute, au sujet de la faculté pour les inculpés de se faire assister par des avocats devant la commission de la haute-cour, que la loi du 8 décembre 1897, qui institua l'instruction criminelle contradictoire, ne stipule pas ce droit, mais que rien ne s'oppose à ce que la commission de la haute-cour octroie librement aux inculpés le bénéfice de cette loi.

— M. Waldeck-Rousseau a déclaré cette après-midi aux délégués du groupe parlementaire radical que les preuves irréfutables d'un complot abondent et qu'aucun républicain n'osera blâmer le gouvernement lorsque les agissements des inculpés seront connus dans leur ensemble.

Bordeaux, 15 septembre.

La « Ville-de-Maranho » est attendue le 23 septembre. Elle apporte la correspondance échangée entre la mission Voulet et le colonel Klobb.

Londres, 15 septembre.

Un livre bleu vient de paraître relatif au Transvaal, et contenant la correspondance échangée du 16 mai au 8 septembre. Parmi les documents publiés figure une dépêche de sir A. Milner du 23 août, exposant l'esprit des propositions anglaises, qui visaient surtout à donner à un grand nombre de uitlanders l'égalité politique absolue avec les Boers.

Passau, 15 septembre.

Le niveau du Danube et de l'Inn s'est beaucoup élevé la nuit dernière. On craint que la crue ne continue. Les eaux de l'Inn ne sont plus qu'à 50 centimètres du tablier du pont, qui est très menacé. Jeudi soir, un sapeur-pompier s'est noyé pendant les travaux de sauvetage. Un bateau monté par huit personnes a chaviré et deux personnes ont disparu dans les eaux.

La ville de Landshut est isolée et la circulation est interrompue.

Munich, 15 septembre.

A la suite des dégâts causés par les inondations, la quantité d'eau potable mise à la disposition des habitants est diminuée de moitié. La direction municipale des travaux publics a invité la population à réduire au strict nécessaire sa consommation.

Depuis ce matin vendredi, l'Isar baisse lentement.

La circulation des chemins de fer dans la direction du nord est partiellement interrompue, à cause des inondations près de Freising. Les trains directs Berlin-Regensbourg sont dirigés sur Ingolstadt. Les communications entre Munich et le Tyrol ne sont plus possibles que par Lindau et le lac de Constance. Les communications directes entre Munich et Vienne sont interrompues. Les voyageurs sont acheminés sur d'autres lignes.

Budapest, 15 septembre.

On mande de Vienne au « Pester Lloyd » qu'aucune démarche officielle n'a été faite à Belgrade par le représentant de l'Autriche-Hongrie pour engager le gouvernement serbe à la modération. Il paraît toutefois exact que l'on éprouve quelque souci au sujet de l'attitude actuelle du gouvernement du roi Alexandre.

Vienne, 15 septembre.

Les eaux baissent dans la Salzkammergut et à Linz. Le danger paraît maintenant conjuré, mais les dommages sont énormes. Les chemins de fer, les routes ont beaucoup souffert et on prévoit une longue interruption des communications.

A Ischl, tous les ponts, sauf celui en fer sur la Traun, ont été emportés, les quais et les digues ont été renversés.

La crue actuelle a dépassé de 24 centimètres la grande crue de 1897.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA FEUILLE D'AVIS)

Londres, 16 septembre.

M. John Morley a prononcé hier, à Manchester, devant plusieurs milliers de personnes, un discours sur la situation au Transvaal.

Il a reconnu la nécessité d'améliorer la situation des uitlanders, conseillé au président Kruger d'accepter la conférence proposée et présenté une résolution demandant que les réformes nécessaires soient obtenues pacifiquement.

M. Courtney a appuyé cette résolution et proposé que la question de la suzeraineté de l'Angleterre soit soumise à un conseil privé.

La résolution a été adoptée.

Oporto, 16 septembre.

La populace a lapidé des employés qui conduisaient un cadavre à l'autopsie. La gendarmerie a dispersé la foule.

New-York, 16 septembre.

Des avis de la Guayra annoncent que les troupes gouvernementales du Venezuela ont été battues à deux reprises. Les généraux du gouvernement pactiseraient avec les insurgés.

Le Cap, 16 septembre.

Sir Alfred Milner a lancé une proclamation où il annonce que toute personne convaincue d'avoir excité les Bas-Soutos à la guerre serait sévèrement punie.

Johannesbourg, 16 septembre.

Le « Star » annonce qu'on imprime actuellement à Prétoria la proclamation de l'état de siège.

Prétoria, 16 septembre.

Les deux raads se sont réunis en séance secrète hier après midi et ont discuté sur la réponse définitive à faire à l'Angleterre.

Cette réponse sera remise ce matin à l'agent britannique.

On assure que le Transvaal y insisterait pour la réunion d'une conférence commune et le respect de la convention de 1884.

CULTES DU DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 1899

JOUR DU JEUNE FÉDÉRAL

ÉGLISE NATIONALE

Samedi 16 septembre: 3 h. Service de préparation au Temple du Bas.

Dimanche 17 septembre:

9 h. 1^{re} Culte au Temple du Bas.

2 1/2 h. 2^{me} Culte à la Collégiale.

8 h. 3^{me} Culte au Temple du Bas.

Deutsche reformirte Gemeinde

9 1/2 Uhr. Schlosskirche: Predigtgottesdienst.

2 1/2 Uhr nachmittags. Untere Kirche: Predigtgottesdienst mit Abendmahlsfeier.

Vignoble:

8 3/4 Uhr. Gottesdienst in Peseux. Communion.

2 3/4 Uhr. Gottesdienst in Boudry. Communion.

ÉGLISE INDÉPENDANTE

Samedi 16 septembre: 8 h. s. Service de préparation au Jeûne. Salle moyenne.

Dimanche 17 septembre:

8 h. m. Culte à la Collégiale.

11 h. m. Culte au Temple du Bas.

8 h. s. Culte avec communion. Grande Salle.

Mercredi: 8 h. s. Salle moyenne. Etude biblique.

Chapelle de l'Ermitage.

9 1/2 h. m. Culte

SALLE D'ÉVANGÉLISATION

Rue de l'Orangerie.

Dimanche soir, 8 h. Réunion d'évangélisation.

Mercredi soir, 8 h. Etude biblique.

ORATOIRE ÉVANGÉLIQUE BAPTISTE

Rue de la Place d'Armes

Dimanche: 9 1/2 h. m. Culte.

7 1/2 h. s. Réunion d'évangélisation.

Mercredi: 8 h. s. Réunion d'édification et de prières.

CHAUMONT. — 9 1/2 h. m. Culte.

CHURCH OF ENGLAND

Summer 1899. In the English Church, Neuchâtel. Every Sunday at 8.15 a. m. and 10.30 a. m.

DEUTSCHE STADTMISSION

Jeden Donnerstag und Sonntag Abends 8 Uhr Versammlung im mittleren Konferenz-Saal.

Deutsche Methodisten-Gemeinde.

Rue des Beaux-Arts n° 11

Jeden Sonntag: Morgens 9 1/2 Uhr, Gottesdienst; Abends 8 Uhr, Gottesdienst.

Jeden Dienstag, Abends 8 Uhr, Bibelstunde.

ÉGLISE CATHOLIQUE

Chapelle de l'Hôpital de la Providence.

Messe à 6 heures du matin.

Église paroissiale.

Messe à 8 heures.

Grand-messe à 9 1/4 heures.

Bourse de Genève, du 15 septembre 1899.

Actions		Obligations	
Central-Suisse	---	3% féd. ch. def.	98.-
Jura-Simplon.	176.-	3 1/2 fédéral 89.	---
Id. priv.	---	3% Gen. à lots.	103 35
Id. bons.	6.60	Prior. otto. 4 1/2	---
N-E Suis. anc.	---	Serbe 4 1/2	301 50
N-Gothard	---	Jura-S., 3 1/2	455.-
Union-S. anc.	---	Franc-Suisse	---
Bq. Commerce	862 50	N-E Suis. 4 1/2	512 50
Union fin. gén.	765.-	Lomb. anc. 3 1/2	358.60
Paris de Suis.	282 50	Mérid. ital. 3 1/2	307, 50
Alpines	---	Gaz de Rio.	---

Changés

	Demandé	Offert
France	100.37	100.43
Italie	83.-	84.-
Londres	25.33	25.38
Allemagne	123.87	124.07
Vienne	209.60	210.60

Cote de l'argent fin en gren. en Suisse,

fr. 104.50 le kil.

Genève 15 septemb. Esc. Banq. Com. 5 1/2.

Bourse de Paris, du 15 septembre 1899.

(Cours de clôture)	
3% Français	104.13
Italien 5 1/2	98.10
Hongr. or 4 1/2	100.65
Rus. Orient. 4 1/2	61.27
Ext. Esp. 4 1/2	29.75
Turc D. 4 1/2	24.20
Portugais 4 1/2	---
Bq. de France	425.-
Crédit foncier	715.-
Bq. de Paris	1067.-
Créd. Lyonnais	975.-
Banque ottom.	560.-
Bq. internat.	820.-
Suez	3625.-
Rio-Tinto	1189.-
De Beers	674.-
Chem. Autric.	---
Ch. Lombarda	---
Ch. Saragossa	269.-
Ch. Nord-Esp.	193.-
Chartered	76.-

Mesdemoiselles Cécile et Louise Favarger, Monsieur et Madame Paul Favarger et leurs enfants, Monsieur et Madame Charles Favarger et leurs enfants, Monsieur Philippe Favarger et ses enfants, Monsieur et Madame Albert Favarger et leurs enfants, Monsieur et Madame Théodore Favarger et leurs enfants, à Paris, Monsieur et Madame Henri Favarger et leurs enfants, à Vienne, Madame et Monsieur de Stadler et leur enfant, à Vienne, Monsieur et Madame Frédéric Verdand-Breitmeyer et leurs enfants, Monsieur Charles Verdand, Madame Jules Verdand-Courvoisier et ses enfants, à Genève, Madame Fritz Verdand-Gavard et sa fille, en France, Madame et Monsieur Chicheiro-Verdand et leurs enfants, à Solenne, font part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Henriette BOREL-FAVARGER, leur tante et grand-tante, que Dieu a retirée à Lui, dans sa 95^{me} année. Neuchâtel, le 14 septembre 1899.

Ps. LXXI, 18.

L'enterrement aura lieu samedi 16 courant, à 1 h. de l'après-midi.

Domicile mortuaire: rue de l'Hôpital 22. Selon le désir de la défunte, on est prié de ne pas envoyer de fleurs.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 8862



Monsieur Abbondio Fontana, à Saint-Piéro (Tessin), Madame veuve Monbéli-Fontana et ses enfants, à Ligornetto (Tessin), Monsieur et Madame Donat Fontana et leurs enfants, Monsieur et Madame Henri Fontana et leurs enfants, Monsieur et Madame Joseph Fontana et leurs enfants, à Neuchâtel, Madame et Monsieur Réalini Fontana et leurs enfants, Madame veuve Luisoni Fontana et ses enfants, à Stabbio (Tessin), Monsieur et Madame Angel Fontana et leurs enfants, à Bienne, font part à leurs parents, amis et connaissances, de la mort de leur chère fille, sœur, belle-sœur, tante et parente,

Mademoiselle THÉRÈSE FONTANA, survenue aujourd'hui, 14 septembre, à l'âge de 39 ans, munie des Sacraments de l'Eglise. 8860

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu dimanche 17 courant, à 1 heure.

Domicile mortuaire: Moulins 45.

Messieurs les membres de la **Société tessinoise de secours mutuels** sont informés du décès de

Mademoiselle THÉRÈSE FONTANA, sœur et tante de leurs collègues Henri, Joseph et Emile Fontana, est

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

— Faillite de Angelo Lombardini, entrepreneur, précédemment à St Sulpice. Date du jugement de clôture: 8 septembre 1899.

— Bénéfice d'inventaire de Jean Ebinden, employé au Jura Simplon, aux Verrières, époux de Maria née Hadorn, décédé le 19 juin 1899. Inscriptions au greffe de la justice de paix des Verrières jusqu'au 14 octobre 1899, à 5 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le juge, qui siégera à l'hôtel de ville des Verrières, le mercredi 18 octobre 1899, à 2 1/2 h. du soir.

PUBLICATION SCOLAIRE

Geneveys-sur-Coffrane. — Institutrice de la classe inférieure mixte. Obligations: celles prévues par la loi. Traitement: 1080 fr. Examen de concours: le 7 octobre, à une heure du soir. Entrée en fonctions: le 16 octobre 1899. Adresser les offres de service avec pièces à l'appui jusqu'au 30 septembre, au président de la Commission scolaire, et en aviser le Secrétaire du département de l'Instruction publique.

IMMEUBLES A VENDRE

ENCHÈRES PUBLIQUES à Colombier

Le samedi 23 septembre 1899, dès 7 heures du soir, à l'Hôtel de la Couronne, à Colombier, M. F. Arnold Baumgartner exposera aux enchères publiques son domaine du Petit-Cottendard rière Rochefort, désigné au cadastre comme suit:

Article 35. Plan n° 21, n° 45 à 50. Le Petit-Cottendard, bâtiment, place, jardins, pré et champ de 12,782 mètres. (4 3/4 poses.)

Pour tous renseignements s'adresser au notaire soussigné. 8643 Boudry, le 7 septembre 1899.

A. Perregaux-Dielf, notaire.

Terrains à bâtir

A vendre, rue de la Côte, plusieurs parcelles pour villas. Situation privilégiée à la bifurcation de plusieurs routes; belle vue. Plan de morcellement à la disposition des amateurs. 7500

S'adresser Etude G. Etter, notaire, Place-d'Armes 6.

Domaine à vendre

A vendre de gré à gré à Valangin près Neuchâtel, un domaine de 30 poses environ, avec grand bâtiment d'exploitation rurale et vastes dépendances. Une scierie hydraulique existe dans le bâtiment avec droit au cours d'eau de la Sorge. S'adresser à Emile Tissot, propriétaire, à Valangin. 8406

A vendre ou à louer pour Noël

une petite propriété

située à l'Evoles, au bord du lac, et comprenant huit pièces, cuisine et dépendances, petit verger et petite vigne entourant la maison. Grande terrasse et vue sur la ville et le lac. Accès sur les deux routes.

A la même adresse, à louer à Champ-Bogin, dans une nouvelle construction, deux appartements: un rez-de-chaussée comprenant 5 pièces, cuisine et belles dépendances, veranda et jardin; un appartement de trois pièces, cuisine et dépendances. Situation très agréable. S'adresser Evoles 61. 8203

5 Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

LA SŒUR DU MORT

PAR

PIERRE DAX

Il était facile de comprendre l'anxiété de Mme Farjeol.

Du balcon de sa chambre, elle guettait l'arrivée de son mari. Dès qu'elle l'aperçut, elle descendit au salon afin d'avancer l'heure des explications. Jacques n'eut pas besoin de paroles.

Son abattement et sa pâleur en dirent plus long que tout ce qu'il aurait pu narrer.

Il se débarrassa de son chapeau qui lui fatiguait la tête, regarda sa femme qui le fixait et dit, comme dans la chambre mortuaire: — C'est lui!...

Elle s'y attendait, et, malgré cela, la certitude lui causa une douleur atroce. Un moment, elle resta sans voix. — Le saviez-vous ici? demanda Jacques.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.)

Vente de deux maisons

dont l'une à l'usage de Café-Restaurant, au centre de la ville de Neuchâtel.

Pour sortir d'indivision, les Hoirs de feu M. Jean Reber exposent en vente par voie d'enchères publiques, en l'étude et par le ministère du notaire soussigné, lundi 16 octobre, à 3 h. après midi, les deux immeubles qu'ils possèdent au centre de la ville de Neuchâtel et formant au cadastre les deux articles suivants:

1. Article 1319, plan n° 2, n° 48. Rue des Moulins, logements de 345 m².

2. Article 174, plan n° 2, n° 50. Rue des Moulins, logement de 57 m².

Le premier de ces immeubles renfermant actuellement le café-brasserie connu sous le nom de **Heimat**, conviendrait par ses dimensions et sa situation avantageuse à une brasserie pour l'installation d'un dépôt ou débit important. Il peut du reste être transformé ou utilisé pour tous genres de commerces ou d'industries.

Le second immeuble, également bien situé, est une maison de rapport, d'un revenu élevé assuré, renfermant un grand magasin ayant entrée par la rue du Seyon, sur un passage important.

Ces immeubles seront vendus séparément. Pour tous renseignements, les amateurs sont priés de s'adresser au soussigné. Neuchâtel, le 25 août 1899.

Ed. PETITPIERRE, notaire

Rue des Epancheurs 8.

VENTE D'IMMEUBLES AU LANDERON

Enchères publiques après faillite

Le samedi 23 septembre 1899, dès 4 heures après midi, au Café-restaurant **Hämmerli**, Pont-de-Vaux, près Landeron, l'administration de la faillite **L.-S. IMER**, ci-devant banquier, à Neuveville, exposera en vente aux enchères publiques les immeubles suivants, situés sur le territoire du Landeron:

1. Un grand pré situé sur la route de Cressier, désigné au cadastre sous article 1603, plan n° 19, n° 30, **Les prés Bugnons**, pré de 20,277 m².

2. Un verger situé sur la route de Neuveville, désigné au cadastre sous article 1424, plan n° 47, n° 15, **Les Novalis**, pré de 570 m².

3. Article 1606, plan n° 64, n° 29 et 30, **Les Entrées, vigne** (2043 m²) et pré (245 m²) de 2288 m².

4. Article 1607, plan n° 64, n° 53, **Les Entrées, vigne** de 936 m².

5. Article 1239, plan n° 64, n° 35, **Les Entrées, champ** (actuellement vigne) de 575 m².

6. Article 2445, plan n° 64, n° 32 et 33, **Les Entrées, vigne** (396 m²) et pré (144 m²) de 540 m².

7. Article 1303, plan n° 64, n° 31, **Les Entrées, vigne** de 321 m².

Tous ces immeubles sont bien situés et d'un bon rapport. Les vignes seront vendues récolte pendante.

Le cahier des charges et des conditions de la vente sera déposé, dès le 12 septembre 1899, à l'Office des faillites de Neuveville, au bureau de M. Fehlmann, notaire, à Bienne, et au bureau de M. Gicot, notaire, à Landeron.

Pour renseignements et visiter les immeubles, s'adresser aux soussignés, administrateurs de la faillite L.-S. Imer.

Bienne et Landeron, le 18 août 1899. H 3681 Y L'administration de la faillite L.-S. Imer: Fehlmann, not. Casimir Gicot, not.

Vente d'une Propriété à Marin

Le samedi 23 septembre 1899, dès les 7 1/2 heures du soir, dans la salle de l'Hôtel du Lion-d'Or, à Marin, la Commune de Marin exposera en vente par enchères publiques, la propriété qu'elle a acquise, connue sous le nom de **propriété Huguenin**, article 603 du cadastre de Marin, comprenant maison d'habitation, assurée contre l'incendie pour 35,400 fr., renfermant 4 logements, grange, écurie et dépendances, avec verger, jardin et cour, le tout d'une superficie de 1871 m².

Belle situation au centre du village pour installation et exploitation de tout commerce ou industrie.

S'adresser pour renseignements et visiter l'immeuble à M. Auguste Davoine, caissier communal, à Marin. 8738

Par commission: J.-F. Thorens, not.

— Moi?... J'ignorais absolument sa présence à Royat. Qui le garde? questionna-t-elle, désireuse d'apprendre tout ce qui le concernait.

— Je ne m'en suis pas enquis. J'ai trouvé et j'y ai laissé le juge, le docteur, etc.

— Après leur départ, qui le veillera? renouvela-t-elle.

— Je n'ai pas questionné.

— Tremblez-vous donc d'en trop savoir?

Il préféra ne pas répondre.

— La foule a-t-elle entrée libre?

— Auriez-vous envie d'aller vous offrir la vue d'un tableau capable de bouleverser de plus forts que vous?...

— Bouleversé!... Vous l'êtes!... Maintenant?... C'est un peu tard!...

Il ne l'entendit et ne la comprit pas. Ses pensées se heurtaient confuses dans son cerveau.

... Pendant plusieurs jours, régna sur la villa Sans-Souci une fausse tranquillité.

La quiétude de Farjeol était une quiétude troublée. De temps en temps, quand il était seul, il se plongeait dans ses réflexions, et, le front courbé, passait ainsi des heures. L'espèce de surveillance continue dont il se sentait l'objet de la part de sa femme lui pesait comme un fardeau. Il devinait qu'elle n'avait pas abandonné sa terrible supposition. Coupable, elle le croyait.

Malgré cela, le récit du drame qui était sur toutes les lèvres, tant à Royat qu'à Clermont, avait l'air d'être ignoré par Mme et M. Farjeol.

Entre eux, pendant deux jours, pas un mot qui y fit allusion. C'était ce silence que Farjeol sentait gros d'orages. C'était les entrées brusques de sa femme dans l'appartement où il se trouvait qui avait pour lui l'air d'une surveillance malveillante.

C'était l'intérêt inaccoutumé qu'elle mettait à l'inspection de la correspondance qui le faisait tressaillir. C'était son regard qui le suivait partout, comme un regard d'espion qui, parfois, l'entraînait. Devait-il avoir l'air de s'apercevoir des cruels stratagèmes? Pouvait-il demander une seule explication sans donner prise à un déferlement de nouvelles insultes? Il subit.

Par télégramme, le frère d'Engilbert s'annonça à la villa Sans-Souci. A son arrivée, Jacques se trouvait à la gare.

L'accompagna au domicile où veillait une sœur garde-malades, assista à la scène déchirante du retour et emmena chez lui le frère du mort.

Là, il ne fut question que de l'assassinat.

Mme Farjeol affecta un mutisme que son hôte prit pour de la bêtise, ayant peine à la taxer d'indifférence dans une semblable circonstance.

A vendre au quartier des Ravines, deux vignes

récolte pendante, l'une de 3 1/2 ouvriers, moitié en blanc et moitié en rouge, l'autre de 2 ouvriers en blanc. S'adresser à M. Charles Bonhôte, à Peseux. 8705c

ANNONCES DE VENTE

Pour cause de décès

on offre à remettre un magasin bien situé, peu de reprise. S'adr. rue du Seyon 11. 7865

Usine de la gare Moudon

Grande scierie à vapeur et hydraulique. Fabrication de lames pour planchers. Lames pour plafonds avec moulures. Soubassements, planchers bruts, crétes, Lattes et liteaux à plafonds. Bois de charpente, débité sur commande.

Planches et feuilles sapin de toutes qualités, depuis 10 à 42mm épaisseur. Prix avantageux. Téléphone. H 5981 L

A la même adresse, achats en tout temps de bois en grume et forêts sapin.

Pour graisser les vélocipèdes et machines à coudre, pour l'éclairage des lampes des vélocipèdes, demandez partout



LE VÉLODIN

sans contredit dans son genre. Eu vente dans tous les magasins sérieux de machines à coudre et de vélocipèdes. Za 1676 G Neuchâtel, chez Ed. Faure fils, marchand de vélos. — F. Glatt-Hard, marchand de vélos. Locle, H. Berner, md de vélos.



H 1 Q

Ecorces à vendre

à 5 fr. le stère, pris en forêt; au besoin on se chargerait de les rendre à domicile. S'adr. au garde-forestier de l'Etat. 8624

Louis Engilbert émit l'idée que le vol devait être le mobile du crime.

— Mon pauvre frère devait avoir sur lui d'importantes valeurs, dit-il. C'était une de ses manies. Il l'a, hélas! payée de sa vie.

Le regard perçant de Mme Farjeol entra dans celui de Jacques, impassible.

Après tout, que pouvait craindre l'homme dont la conscience était tranquille?

Les scellés apposés dans la chambre du baigneur furent levés, et, comme l'avait pensé l'hôte de Farjeol, l'absence de fonds constatée.

Toutes les formalités étant remplies, il ne restait plus au frère aîné qu'à quitter Royat en emportant la dépouille mortelle.

C'était Jacques qui se trouvait à la gare à son arrivée; ce fut lui qui l'accompagna encore au départ. Il ne l'avait pas quitté un instant dans son douloureux pèlerinage.

Engilbert prit place dans un compartiment. Farjeol gravit le marchepied pour lui serrer la main une dernière fois.

— Jacques, dit le premier très ému, je n'oublierai jamais, jamais, entends-tu, tout ce que tu as fait pour moi dans ces pénibles jours. Je te reverrai, j'espère; je saurai peut-être alors exprimer ma reconnaissance par des mots que ne trouve pas mon pauvre esprit bouleversé.

Meubles

A vendre une quantité de meubles neufs, à des prix très bon marché. Lits complets. Bois de lits, noyer poli. Lits cage, lits pour enfants, sommiers, matelas, canapés, chaises, tables rondes et carrées, tables de nuit, armoires à deux portes noyer poli. Bureaux, secrétaires, régulateurs, chaises rembourrées. Ameublements complets. Buffets de service à étagères chênés ciré. Glaces, etc. 8696

A. Guilloid 3, faub. du Lac 3.

ROYAL WINDSOR LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? AVEZ-VOUS DES CHEVEUX FAIBLES OU TOMBENT-ILS? SI OUI! Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellucules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez les Coiffeurs, Parfumeurs en flacons et demi-flacons. Entrepôt: 28, rue d'Enghien, PARIS. Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations. Dépôts à Neuchâtel: MM. HEDIGER, coiffeur-parfumeur, place du Port, et KELLER, sous l'Hôtel du Lac. (H. 1400 X.)

Raisins de table franco

Bleus, 1 caisse de 4 1/2 kg. Fr. 2.20
3 13 1/2 kg. 6.—
Raisins, jaunes d'or 4 1/2 kg. 3.75
Pommes de table, corbeille 10 kg. franco. 3.50
Raisins pr vin, bleus, doux. 20.—
par 100 kg., franco, Lugano, en corbeilles. H 2888 O

FRÈRES BERNASCONI, Lugano.

Ils font sensation

les effets surprenants du véritable

Savon-lait de Lis

de Bergmann (Marque déposée: deux mineurs) de Bergmann & Co, à Zurich contre toutes les impuretés de la peau, les éruptions, boutons, dartres, croûtes, taches de rousseur, etc. — 75 cent. le morceau, chez: H-Z

MM. Bourgeois pharmacien, Neuchâtel. Donner, Jordan, Guehard, Chable, Colombier, Chapuis, Bondry, C. Habschmid, Bondry, Weber, coiffeur, Corcelles, H. Viéssel, droguerie, Dombresson.

ATTENTION

Chez le soussigné, grand choix de seilles et brandes à vendange, brandes à vin seilles à lessive et à compôte, fromagères, cuveaux, meltres, caisses à fleurs, bosses à purin, etc., etc.

Spécialité: GERLES

ainsi que les réparations en tous genres.

Se recommande, 8627 Jacob Otto, boisselier, Auvornier.

— J'aurais été frappé comme tu viens de l'être, que tu aurais agi comme je viens de le faire, j'en suis certain: l'ami se doit à l'ami.

Le départ était annoncé. Les mains se serrèrent encore.

— Jacques, merci! merci!... au revoir!...

Ils étaient séparés.

Farjeol restait seul, mais les paroles affectueuses de son ami l'avaient réconforté. Il vivrait allégé d'un poids.

... Le départ du cadavre n'interrompit pas les recherches de la justice. Un crime avait eu lieu. La préméditation était presque assurée puisqu'il était reconnu qu'Engilbert n'avait pu se donner lui-même le coup mortel. Donc, il y avait un coupable.

A tout prix, il fallait mettre la main dessus, le conduire devant les tribunaux et assister à une condamnation méritée.

Une affaire à sensation! Une cause retentissante qui rehausserait la valeur des magistrats en cause et leur faciliterait de sauter à pieds joints un échelon de la carrière...

Les recherches se poursuivirent, mais la lumière ne se fit pas. Comme au début, l'affaire restait dans les ténèbres. Les journaux qui, pendant trois jours, avaient eu des tirages supplémentaires ne se vendaient plus.

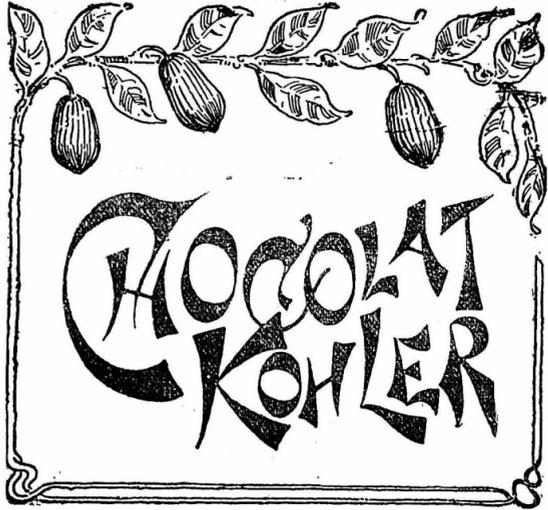
La population maugréait contre l'incapacité de la justice qui, pourtant, dé-

LIBRAIRIE A.-G. BERTHOUD

Rentrée des classes

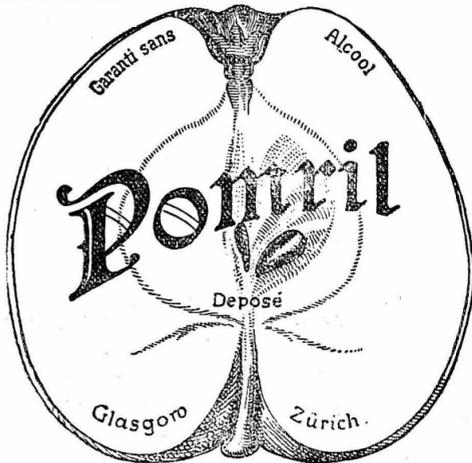
Tous les livres et manuels employés dans les classes secondaires et au Gymnase cantonal. 8803

CHOCOLAT KOHLER
 Chocolat au lait, spécialité recommandée



Cors aux pieds, œils de perdrix et durillons

disparaissent par l'emploi de la plus récente poudre d'Arabine du laboratoire pharm. Brantl, à Zurich. Agit radicalement et sans douleur. Met on de l'Arabine sur un cor, la peau devient de suite élastique et ne fait plus mal. Ce remède, seul en son genre, se conserve des années durant. Prix, 1 fr. Dépôt général: Pharmacie Huber, à Bâle. A Neuchâtel: **Pharmacie Bourgeois**. Envoi par la poste, partout.



CIDRE DE POMMES RAFRAICHISSANT

Boisson savoureuse et hygiénique

„POMRIL LIMITED“

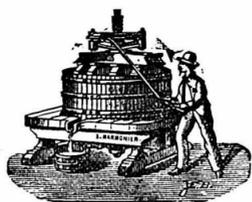
ci-devant
 SOCIÉTÉ DES CIDRES SANS ALCOOL
 ZÜRICH

Ausstellungsstrasse 104.

En vente en gros et au détail chez H 3470 Z

Henri Gacond, Denrées coloniales, Neuchâtel.

Machines agricoles en tous genres



Spécialité de pressoirs à vin de raisins et de fruits, système américain à embarrage et hydraulique. Treuils de pressoirs à simple et double engrenage, nouveau système perfectionné. Broyeurs à raisins et à fruits. Concasseurs, hache-paille, faucheuses, faneuses, rateaux à cheval, etc., etc.

Vente et location de matériel complet à l'usage de MM. les entrepreneurs, locomobiles de 2 à 15 chevaux, pompes centrifuges. Treuils de batterie, pinces à lever les pierres, nouveau système très pratique. Fabrique de boulons de charpente et tiges à sonder.

Machines rendues franco en gare dans toute la Suisse. Prix très modérés. Envoi de catalogues et prix-courants franco sur demande chez H 6481 X
J. BELZ FILS & C^{ie}, constructeurs, Coulouvrenière 7, Genève.

ployait de grands efforts. Evidemment, elle ne pouvait mettre la main sur quelqu'un, sans données suffisantes, et ces données manquaient.

Plus vif était le désir d'arriver à un résultat, plus nulle semblait devenir l'enquête.

Personne ne pouvait rien préciser.

— C'est étrange, disaient les juges entre eux, jamais une affaire n'a été aussi dépourvue d'éclaircissements que celle-ci. Il doit y avoir là-dedans un dessous dont on n'a pas l'idée.

Plus le mystère envelopperait le crime, plus profond serait l'acharnement pour retenir la proie, plus tenace serait l'entêtement à reconnaître une erreur, si une erreur judiciaire se commettait.

En général, quand la justice agit, elle n'aime pas reconnaître qu'elle se trompe. Cela tient sans doute aux difficultés qui, quelquefois, s'amoncellent devant la meilleure volonté des juges.

Bref, il y avait huit jours que le cadavre Engilbert avait quitté Royat quand le procureur reçut la lettre suivante:

« Un homme n'est-il pas sorti le 24 mai à minuit de la villa Sans-Souci? »

« Cet homme ne s'entourait-il pas de précautions infinies pour ne pas être surpris? »

« A-t-il pris la direction de Royat? »

« Est-il descendu à Clermont? »

« A deux heures du matin, ce même homme ou un autre, mais enfin un

homme, ne rentrait-il pas à la villa nommée plus haut? »

« Dans le noir de cette nuit horrible, il se peut qu'on ait pris une forme pour une autre forme, comme aussi il se peut qu'on ne se soit pas trompé. »

« Ce n'est pas à moi à instruire la justice, c'est à la justice à ne pas manquer de perspicacité. »

Qui cherche trouve. »

Inutile de dire que la lettre n'était ni datée, ni signée. Un écrit anonyme.

Sans perdre un instant, le procureur conféra avec le juge de paix et celui-ci, une demi-heure plus tard, se présentait à la villa Sans-Souci pour en interroger les habitants.

Jacques était descendu à Clermont conduit par Giraud. Mme Farjeol se trouvait également absente.

Ce fut Solange qui subit le premier interrogatoire. Elle déclara « qu'aucun visiteur n'était venu à Sans-Souci au jour indiqué... que le dîner avait été servi à sept heures comme tous les soirs... qu'à dix heures tous les feux étaient éteints, mais qu'à minuit, un coup de sonnette l'avait appelée dans la chambre de Madame qui avait entendu du bruit dans le jardin. Une inspection du grenier à la cave n'avait rien fait découvrir, sinon que Monsieur était absent. »

Le juge de paix l'interrompit.

— Votre maître avait-il dîné chez lui ce soir-là?

— Oui, Monsieur.

— Ne paraissait-il pas préoccupé? Solange hésita.

— Il ne faut pas chercher vos réponses. Vous devez dire ce qui est.

— Ce soir-là? Je ne me rappelle pas exactement. C'est si souvent qu'il a l'air soucieux!...

— M. Farjeol n'appartient pas cependant au monde des affaires.

— Ça n'empêche pas!... répondit Solange d'un air qui prouvait que le sujet des traces de son maître ne lui était pas inconnu.

— Voyons, Mademoiselle, peut-on avoir des préoccupations, des ennuis, quand on a la fortune de M. Farjeol, une jolie femme et une enfant?...

— Ça arrive pourtant, riposta Solange, enchantée d'en savoir là-dessus plus long que celui qui la questionnait.

— J'aurais cru que lorsqu'on avait la chance d'être guidé par tant d'heureuses étoiles, on n'avait qu'à se laisser vivre.

— Pas toujours!...

— Dans le cas qui nous occupe, ici, dans la villa où vous occupez la situation... de...

— Cuisinière, Monsieur.

— Eh bien, pourrait-on vraiment se laisser aller à supposer que des chagrins viendraient d'un manque d'entente, d'une incompatibilité de caractère?...

Solange ne répondit pas.

MANUFACTURE et COMMERCE DE **PIANOS**

GRAND ET BEAU CHOIX pour la vente et la location.

MAGASIN LE PLUS GRAND et le mieux assorti du canton Rue Pourtalès nos 9 et 11, 1^{er} étage

Prix modérés. - Facilités de paiement.

Se recommande,

HUGO-E. JACOBI
 NEUCHÂTEL

Raisins dorés

caisse d'environ 4 1/2 kg., 3 fr. 25.

Raisins rouges du Tessin, 5 kg., 2 fr. 50, 10 kg. 4 fr. 50.

Belles pommes de table, 10 kg. 3 fr. 50, 15 kg. 4 fr. 75.

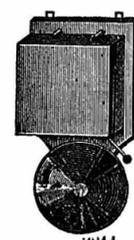
Pêches, 1^{er} choix, 5 kg. 3 fr. 25, 10 kg. 5 fr. 90. Le tout franco contre remboursement. Morganti frères, Lugano. H 2675 O

BISCOTINS MATTHEY

Bons desserts économiques recommandés aux ménagères. — Seuls fabriqués d'après la véritable recette neuchâteloise et appréciés depuis plus de 30 ans.

En vente uniquement à la fabrique, rue des Moulins no 18, Neuchâtel. 225

Se méfier des contrefaçons!



SONNERIES

électriques

INSTALLATIONS

Réparations

Eug. FÉVRIER

Rue du Seyon 7

Pilules de M^{me} VIALA

M^{me} Bossey-Girod, successeur

TRELEX sur Nyon

Généralisation radicale de l'anémie, la chlorose; convient également dans la guérison des maladies graves. Jusqu'à présent tous les remèdes imaginés n'ont pu prévaloir contre l'emploi de ces pilules. Certificats de médecins. — Dépôt chez M. Feyler, pharmacien, place St-Laurent, Lausanne. 3 fr. la boîte de 120 pilules. (H 24 L)

MEISSNER

Médaille d'or. Diplôme officiel.

20,000 attestations dans les neuf derniers mois.

Ce remède du pharmacien Ant. Meissner, à Olmütz, éprouvé depuis 30 ans et recommandé par nombre de médecins, est le plus efficace et le meilleur marché des moyens contre les

cors aux pieds et les verrues.

Disparition garantie des souffrances; effet prompt et sûr. — Se trouve dans toutes les pharmacies, 1 fr. 25 le carton.

Dépôt général:

Pharmacie Jordan, Neuchâtel

Chiens d'arrêt à vendre

Deux beaux chiens d'arrêt, de race française, sont à vendre à prix raisonnable, dont une chienne, âgée de deux ans et demi, et un jeune chien de quatre mois. S'adresser chez M. Fritz Grandjean-Maignez, à Buttet. 8610

PRESSOIRS à RAISINS et à FRUITS



FOULEUSES A RAISINS

avec cylindres en bois et en fonte

Machines à boucher les bouteilles GLORIA et autres systèmes

POMPES à VIN

Tuyaux en caoutchouc pour transvasages

A l'Agence agricole, faubourg du Crêt 23, NEUCHÂTEL

Schürch, Bohnenblust & C^{ie}

SUCCESSEURS DE J.-R. GARBAUX

Représentants exclusifs pour le canton de Neuchâtel de J. RAUSCHENBACH, à Schaffhouse. Diplôme d'honneur avec 1^{er} prix d'honneur aux expositions de Berne 1895 et Genève 1896. 8261

Représentant pour la Béroche: M. LOUIS DUBOIS, à Bevaix.

Pastilles Elvé

Spécifique contre les affections de la bouche, gorge et larynx. Souverain contre la toux. Antiseptique.

Prix: 1 fr. 50. Ch. Vaucher, Bâle (spécialités Elvé).

Se trouvent dans toutes les pharmacies. H 3630 Q



Il contient beaucoup

de lait

et peu de sucre.

Le plus sain de tous

les chocolats.

EN VENTE CHEZ

Hoirs Lehmann, confiseur

Porret-Ecuyer, épiciers

ENTREPRISE DE SERRURERIE EN TOUS GENRES

Installation électrique

Nouvelle machine à scier les poutrelles

VENTE DE POUTRELLES, GROS ET DÉTAIL

Se recommande,

Henri Billaud, Industrie 32

TÉLÉPHONE 293. 8091

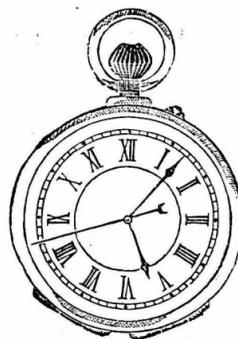
ORFÈVRE

BIJOUTIER

HORLOGERIE NEUCHÂTELOISE

BOREL & C^{ie}

9, Place Purry — Neuchâtel



Agents de MM. Sandoz & Breitmeyer, à la Chaux-de-Fonds, fabricants des montres argent du Tir fédéral de 1898, à Neuchâtel. 6390

Spécialités: Remontoirs pour dames, or 14 et 18 k., ancre et cylindre. — Remontoirs pour hommes, or et argent, ancre, avec bulletins de marche.

L'ASTRA

est l'aliment le plus parfait POUR NOURRISSONS. Il est préparé avec le meilleur lait et peut être donné AUX NOURRISSONS DÈS LE PREMIER JOUR.

Nombreux certificats de professeurs et de médecins

EN VENTE EN BOITES DANS TOUTES LES PHARMACIES H 834 Z

Les questions pressées, habiles, la génaient.

La solitude lui pesa.

Par la fenêtre du salon où elle avait fait entrer le juge, elle regardait si personne ne viendrait la tirer de là.

— Je ne vous demande pas ce qui est, Mademoiselle, je vous demande votre avis personnel.

— Mon avis personnel?... je ne suis pas témoin de grand-chose. Je reste à mon fourneau les trois quarts du temps. Giraud, qui sert à table, et la nourrice qui a entrée partout doivent en savoir plus long que moi...

— A quelle heure reviendront-ils?

— Ici, Monsieur, il n'y a point d'heure: on va, on vient, on entre, on sort, c'est ainsi tout le jour.

— Votre maître est-il bon?

— Pour être bon, il est très bon: chez lui, jamais d'arrière-pensée... Mais, faut pas qu'on l'embête!...

— Comment donc?

— Je veux dire qu'il faut que tout le monde soit de son avis, autrement, ça ne va pas!

— Je comprends: vous voulez dire qu'il est vif, prompt.

— Il est même violent, ajouta Solange sans trop se douter de l'importance du mot.

— Ah! avez-vous assisté à quelque scène dans le ménage?

— Je n'ai jamais rien vu, mais enten-

dre claquer les portes, entendre des voix crier... quelquefois!...

— Pensez-vous que M. Farjeol aille jusqu'à lever la main... frapper... Quand on est emporté, vous savez, Mademoiselle, c'est facile à faire... sans être méchant...

— Même dans la colère, Monsieur ne s'y aviserait pas, Madame n'est pas des plus commodes...

— C'est étonnant: les maris qui ont le tempérament que vous prêtez à M. Farjeol ont généralement des femmes d'une grande douceur.

— C'est pas le cas à Sans-Souci!...

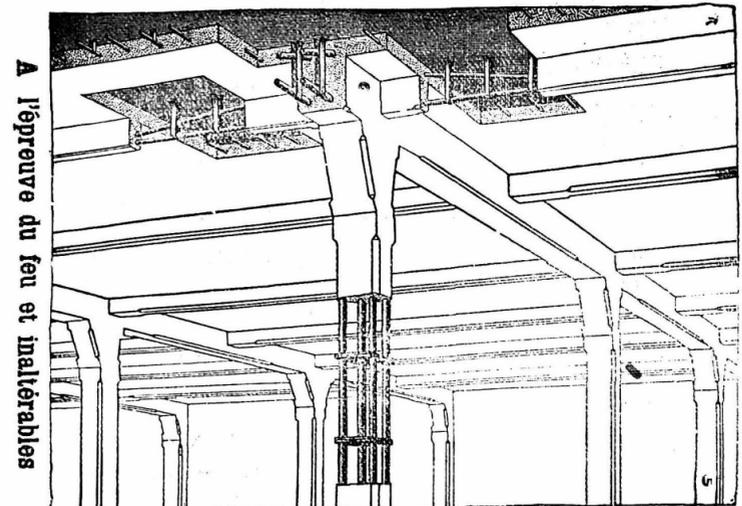
Ah! non!... Madame est peut-être pas plus mauvaise qu'une autre... et puis, quand on lui plaît et qu'elle fait des cadeaux, elle est « tortille ».

— Je ne m'explique pas très bien ce que vous voulez dire. Qu'est-ce qu'une dame « tortille »?

— Vous ne savez pas ça?... Dans mon pays, ça se dit à tout moment. Une personne tortille? J'vas t'y savoir l'expliquer? Du mieux que je peux, une personne qu'est tortille, c'est une personne qui est tout le temps à agacer les autres, à leur rabâcher une affaire qui les énerve, à leur seriner un reproche, toujours le même. Allez, il y a des jours que ça fait sortir de soi les plus tranquilles.

— Votre maîtresse est ainsi pour votre maître?

HOUILLE, COKE, ANTHRACITE, BRIQUETTES DE LIGNITE
Coke de la Ruhr pour chauffage central
Chez V. REUTTER FILS
16, RUE DU BASSIN, 16 8096
Téléphone 170 Prompte livraison à domicile. Téléphone 170.
CONSTRUCTIONS en BÉTON ARMÉ
Système HENNEBIQUE
Brevet + N° 6583 559
MÉDAILLES D'OR à PARIS CHICAGO et ANVERS



Concessionnaire: **ADOLPHE RYCNER**, entrepreneur, NEUCHÂTEL
Projets et entreprise de tous travaux de bâtiment, fabriques, réservoirs, ponts, etc.

BITTER FERRUGINEUX
Dennler 35 ans de succès
Consultez votre médecin **Interlaken**
Remède très efficace contre
LA CHLOROSE et L'ANÉMIE
avec leurs conséquences H 2098 Y
Se vend dans les pharmacies et drogueries à 2 fr. le flacon.

Au Magasin J. Räber
3, Avenue de la Gare, NEUCHÂTEL, Avenue de la Gare, 3.
GRAND CHOIX DE
MACHINES A COUDRE
DE TOUS SYSTÈMES
Wertheim **Dürkopp**
Anker **Räber**
Naumann **Gritzner**
etc. etc.
Machines à main, depuis 45 fr.
Machines à pied et à main, avec coffret, depuis 120 fr.
Garantie sur facture. Grande facilité de paiement.
VENTE. ÉCHANGE. LOCATION.
Se recommande, **Ch. JUVET, gérant.**
Demandez le catalogue. 8399

Henri Læderach, Boudry
Scierie mécanique et commerce de bois
A vendre un lot chênes et noyers secs, ainsi que des planches, lambris, lattes, liteaux, échelas et charpentes sur commande, à un prix raisonnable. 3965

— ... Des fois!...
Après un silence, le juge dit:
— Je regrette de ne rencontrer ni Madame ni Monsieur Farjeol. Je reviendrai... Monsieur Farjeol entreprend-il de grands voyages, de longues absences?
— Non. Dans ce cas, toute la maison suit. Quand Monsieur va d'une propriété dans une autre, Madame est de la partie, et le personnel aussi...
— Vous me disiez en commençant que la nuit où Madame Farjeol a eu peur, son mari se trouvait absent?
— Oui, Monsieur.
— A quelle heure est-il sorti?
— Ça, par exemple, je l'ignore. A dix heures, il était sûrement ici.
— Est-ce que cela lui arrive quelquefois de s'absenter la nuit?
— Giraud dit que non, que c'était la première fois, ce soir-là; moi, je ne sais pas.
— Est-il rentré au jour, ou avant le lever du soleil?
— Là encore, je ne vous renseignerai pas. Je pense que Monsieur n'est pas resté très longtemps dans sa promenade, parce que sur les trois heures du matin, il m'a semblé que j'entendais parler. Mais, je n'affirme rien. Quand à minuit on a été réveillé par un rude coup de sonnette et qu'on a reçu l'ordre de faire le tour d'une villa pour calmer les nerfs de Madame et la tranquilliser, ma foi, ce

qu'on a de mieux à faire c'est de se dépêcher de dormir.
— Aviez-vous constaté l'absence de votre maître?
— Oui, Monsieur.
— Pour préciser, c'était bien la nuit du crime de Royat?
— Justement. Le lendemain je disais même: «Après une nuit sans sommeil, faut encore apprendre des histoires à émotions!»
— Qui ferme les portes ici, le soir?
— C'est moi, Monsieur.
— Ce soir-là, les aviez-vous fermées?
— Ah! oui... Et dans la nuit les targes ont été poussées. Madame, Giraud et moi, nous les avons vues, comme elles sont au milieu du jour.
— Vous ne les avez pas manœuvrées, pour assurer la quiétude de Madame Farjeol?
— Non. On s'est aperçu que Monsieur était sorti. Fallait bien qu'il rentre avec son passe-partout.
— C'est bien, Mademoiselle. Je vous remercie de vos renseignements. J'aurai peut-être à revenir à Sans-Souci.
— Comme il plaira à Monsieur. Pour ne pas faire une inutile promenade, Monsieur pourrait faire demander l'heure à mes maîtres. Monsieur veut-il me laisser sa carte?
— Je n'en ai pas sur moi.
— Le nom de Monsieur?
— Je repasserai.

Société Suisse d'Ameublements
Lausanne, Montreux, Zurich, Berne
OUVERTURE des GRANDS MAGASINS
(dans bâtiment neuf)
6, Place Bubenber, 6. **BERNE** Angle de la Bogenschützenstrasse.
Mercredi le 20 Septembre 1899
à 4 heures de l'après-midi H 3946 Y

Tomates 8378
pour conserves, à 35 cent. le kilo, chez M. Harni, l'Eglantine, Poudrières.

NEURALGIE, MIGRAINE,
Insomnie
Guérison par les Poudres anti-névralgiques «Kéfol» de C. Bonaccio, pharmacien, Genève.
Dépôt pour Neuchâtel: Pharmacie Jordan, rue du Seyon. H 3836 X
La boîte 1 fr.; la double: 1 fr. 80.

RAISINS DU VALAIS
premier choix, 5 kilos, à 4 fr. 50 franco. Jean Jost, propriétaire, à Sion. TÉLÉPHONE H 350 S

AVIS DIVERS

Une dame anglaise 8760c
cherche des élèves
Enfants, demoiselles ou messieurs, pour des leçons particulières. S'adresser à M^{me} Tarbolton, rue Poirfaltes 11, en ville.

SOINS DES CHEVEUX
M^{me} Solviche, Parc 6 bis, Neuchâtel. Lotions et procédés de M^{me} Pasche, de Vevey. 8270

CLINIQUE
pour
Maladies des voies urinaires
BIENNE
Rue Basse 2. Pont du Moulin.

Chambres à disposition des malades venant du dehors.
Consultations:
Tous les jours, sauf le dimanche, de 1 1/2 h. à 3 h.
Tous les jours, sauf le samedi et dimanche, de 7 h. à 8 h. du soir. B 446 Y

Leçons de piano
M^{lle} Robert, de retour du Conservatoire de Genève, donnerait des leçons à domicile. S'adresser chez M^{me} Berny, Beaux-Arts 15. 8804c

Farjeol était-il, ou non, le coupable? telle est la question que se posait le juge en redescendant à Clermont.
— En tous cas, reprenait-il, il lui sera sans doute facile de donner l'explication des heures passées en dehors de chez lui... Une piste à suivre... Des réponses du propriétaire de Sans-Souci dépend sa liberté ou son arrestation.
Il conféra pendant quelques instants avec le procureur, et, d'après le rapport qu'il lui fit de son interrogatoire à Solange, le magistrat n'hésita pas à mandater Jacques Farjeol dans son cabinet.
La lettre de convocation fut pour lui un coup de massue. La pensée qu'il pourrait être questionné n'avait fait qu'effleurer son esprit. Personne ne l'avait vu hors de chez lui, la nuit du crime.
Très pâle, préoccupé, malgré tout, il ne se fit pas attendre. A quoi bon?
La situation qu'occupait Farjeol dans la société, ses amis, qu'on savait nombreux, l'habileté avec laquelle il détournerait les questions, rendait la tâche du procureur plus difficile qu'elle ne l'aurait été avec un accusé d'un autre acabit que Jacques.
De la décision du procureur pouvait résulter une terrible méprise! Mais celui-ci se remontaient en se disant que le raffinement intellectuel, la fortune, l'élévation du rang ne dispensent ni des passions ni des vices. Pour être cachées,

Forges et ateliers de constructions mécaniques
DE SERRIÈRES
F. MARTENET FILS
Maison fondée en 1820
Spécialité de pressoirs à vin de raisins et de fruits, système américain à encliquetage et différents autres systèmes, tout montés ou les ferrures seulement. Treuils de pressoirs, simple et double engrenage, nouveau système.
RÉPARATIONS EN TOUS GENRES
Fabrique de boulons de charpente de toutes grosseurs, tiges à sonder, etc.
Entreprise de gros travaux mécaniques et autres.
TÉLÉPHONE 561. 7456 TÉLÉPHONE 561.

La Société Suisse d'Assurance contre les Accidents
à WINTERTHOUR
traite à des conditions très avantageuses, l'assurance des risques de voyages en
Chemins de fer, Bateaux à vapeur, Tramways, Funiculaires.
8401
Moyennant une prime unique très réduite, l'assuré est couvert sa vie durant.
Pour tous renseignements s'adresser à **MM. Schmidt & Lambert**, agents généraux, à Neuchâtel, Promenade-Noire 3.

Cours de confection et lingerie
Seule méthode garantie en Suisse, la plus simple et facile, tous vêtements de lingerie garantis. Les élèves travaillent pour elles ou leurs connaissances, et pour renouveler leurs toilettes. — Renseignements sérieux chez les anciennes élèves. — Prospectus à disposition. 8131
M^{lle} Dubois, prof. de coupe. — Cours de cuisine
Faubourg du Château 15. — Vue des Alpes.

MUSIQUE
M^{me} Roux de Fouchy
recommencera ses leçons particulières de piano et d'harmonie, et ouvrira aussi des cours collectifs de piano et d'harmonie, le **lundi 19 septembre**. S'adresser de 2 à 4 heures, avenue du 1^{er} Mars 12, au rez-de-chaussée. 8692

BAINS DE GUTENBURG
(Canton de Berne)
Station de chemin de fer. — Séjour d'automne, agréable et salubre. — Magnifiques forêts de sapins. — Prix modérés. — Prospectus gratuits et franco.
Ouvert jusqu'à fin octobre. H 3714 Y

pour rester à l'état latent quelquefois pendant des années, les haines qui couvent dans les hautes classes ne sont pas les moins violentes.
Pendant que la civilisation peut retentir la vengeance, c'est bien, mais dès que le civilisé jette le masque, cet homme qui hait devient terrible en ce qu'il sait entourer ses actes de raffinements dont ne sont pas capables ceux dont l'habitude n'est pas de combiner.
A cette théorie, le procureur ajoutait beaucoup d'autres choses tout en préparant ses batteries.
Il reçut Farjeol avec courtoisie.
Dès que celui-ci fut assis, le procureur commença:
— La tâche qui nous incombe est parfois dure, mais nous ne pouvons nous soustraire à ce qu'elle exige de nous.
— Le devoir est partout le devoir, Monsieur, répondit Jacques, vous n'avez qu'à remplir le vôtre: cela seul procure de la satisfaction.
Le magistrat le regarda pour saisir le sens de la phrase.
Jacques restait impassible, les yeux dans ceux du procureur afin, lui aussi, de saisir ses impressions.
— Vous êtes au courant, Monsieur, du drame qui a mis tout le pays en émoi, drame sur lequel plane encore le plus profond mystère.
Jacques attendit.

— Devant les difficultés ou plutôt devant l'obscurité qui semble augmenter à mesure que nous avançons, nous sommes obligés de nous montrer plus méfiant, plus soupçonneux que nous ne l'aurions été si nos pas s'étaient affermis à mesure que nous marchons dans l'affaire. Le contraire semble avoir lieu.
Evidemment, le procureur hésitait à entamer carrément la question délicate. Jacques le comprit et résolut d'en finir.
— Serait-ce, Monsieur, pour me questionner au sujet du crime que vous m'avez fait venir ici?
— Oui, Monsieur. Veuillez nous aider en nous disant tout ce que vous savez.
— Ce que je sais n'est pas long. Quand l'horrible nouvelle est arrivée à Sans-Souci, le nom prononcé nous a jetés, ma femme et moi, dans une consternation profonde: nous connaissions les Engilbert. J'ai couru au domicile où reposait le mort et j'ai eu l'honneur de vous y rencontrer. Quand le frère du malheureux Alphonse est venu, je ne l'ai pas quitté un seul instant. Je ne sais pas autre chose.
(A suivre.)

ÉCOLE DE COMMERCE

Rentrée des classes

Mardi 19 septembre, à 8 heures du matin

Tous les élèves anciens et nouveaux, promus ou non-promus, doivent se présenter. Des auditeurs sont admis dans la classe de 4^{me} année, spécialement aux cours de :
MM. Numa Droz. Les Chemins de fer.
Henri Morel. La Propriété industrielle.
Robert Comtesse. Les Assurances.
Léopold Dubois. La Banque.
Pour inscriptions et renseignements, s'adresser au Directeur. 8207

ÉCOLE DE COMMERCE DE NEUCHÂTEL

SECTION LINGUISTIQUE

destinée spécialement à l'étude des langues modernes

Ouverture des cours mardi 19 septembre
à 8 heures du matin

Classe préparatoire recevant à toute époque les élèves qui arrivent à Neuchâtel sans connaître le français; 24 heures de français par semaine.
Division inférieure. Français, 20 heures par semaine. Arithmétique, géographie, calligraphie et sténographie, 2 heures. Allemand, anglais, italien et espagnol, 6 heures.

Division supérieure. Mêmes branches d'étude et même nombre d'heures que dans la classe précédente. Les élèves de cette division sont autorisés en outre à suivre, dans la 4^{me} année de l'École de commerce, les cours de M. Numa Droz, les Chemins de fer; M. Robert Comtesse, les Assurances; M. Léopold Dubois, la Banque; D^r Meckenstock, Histoire contemporaine; M. A. Junod, Actualité géographique.
Pour renseignements et programmes s'adresser au Directeur. 8750

Ecole supérieure de jeunes demoiselles

NEUCHÂTEL

Section littéraire. — Section commerciale.

Inscriptions les 14, 15, 16, 18 septembre, à 11 heures et à 4 heures, au nouveau Collège des Terreaux. — Ouverture des cours : Mardi 19 septembre. — Pour renseignements et programmes, s'adresser au directeur, D^r J. PARIS. 8486

Entreprise générale de travaux en ciment

ASPHALTAGE. TOITS EN CIMENT LIGNEUX. HOURDIS.

Carrelage en grès fin et ordinaire, et en terre cuite du Midi.
Bordures de jardin, balustrades, fromagères, pressoirs, bassins, jets d'eau, cuves, lavoirs, encadrements de portes et de fenêtres en ciment moulé.
Fabrique de tuyaux, carrons et planelles en ciment, briques en escarville.
Vente de ciments, chaux blutée, gyps, tuyaux en grès, laties et litteaux. Carton bitumé. — Gros et détail. 7585
Carreaux en faïence pour revêtement.

CALDELARI & C^{ie}, Neuchâtel

Technicum de la Suisse occidentale, à Bienne

ÉCOLES SPÉCIALES

1. L'école d'horlogerie avec divisions spéciales pour rhabilleurs et remonteurs;
 2. L'école de mécanique et d'électrotechnique et cours pratique de petite mécanique et de mécanique de précision;
 3. L'école des arts industriels et d'architecture, inclusivement l'école de gravure et de cisèlerie et division pour la décoration de la boîte de montre;
 4. L'école des chemins de fer.
- (Les admissions à cette dernière n'auront lieu qu'au printemps)

Enseignement en français et en allemand.

Cours préparatoire pour l'entrée au printemps.

Ouverture du semestre d'hiver le 3 octobre 1899. Examens d'admission le 2 octobre, à 8 h. du matin, dans le bâtiment du Technicum, place Rosius. Pour renseignements et inscriptions s'adresser à la Direction de l'établissement. — Les programmes sont gratuits.

Bienne, le 22 août 1899.

Le président de la Commission de surveillance :
J. HOFMANN-MOLL.

B 448 Y

Pour capitalistes

Pour l'exploitation d'un procédé industriel artistique de grand avenir (photographie en relief sur métal) on cherche commanditaire. S'adr. pour plus amples renseignements, Étude G. Renaud, avocat, Passage Max-Meuron 4, à Neuchâtel. 8718

Chute des cheveux

M^{me} Emery, spécialiste pour les soins des cheveux. S'adresser rue du Râteau 1, au 2^{me}. Sérieuses références. 8715

Pour pensionnaires

Dans une honorable famille de la Suisse allemande, on offre pension pour fille ou garçon pouvant fréquenter les écoles de la ville. 7968
Pour renseignements, s'adresser au magasin Guye-Rosset, rue de la Treille.

LEÇONS DE VIOLON

et d'accompagnement.

M. Louis Kurz a recommencé ses leçons. 8787

Madame Scott reprend ses

leçons d'anglais

le 4 septembre. 2, avenue du Premier-Mars. 8353

Pension-Famille

Pension soignée, avec ou sans chambre, rue Pourtales 2, 2^{me} étage. 8021

Cercle d'escrime de Neuchâtel



La salle d'armes est ouverte dès le 1^{er} septembre. — Pour tous renseignements s'adresser au professeur, rue du Bassin 14. 8424

Tous les dimanches de beau temps la 4912

Buvette du PLAN des FAOULS

est ouverte au public.

Belle place ombragée. — Jeu de quilles

CONSOMMATIONS DE 1^{er} CHOIX

Se recommande, LE TENANCIER.

T. GUTHEIL

Professeur de musique

a recommencé ses leçons de violon et d'accompagnement, leçons de piano, de flûte, etc. 8765

Rue des Beaux-Arts 3.

Pension famille

Chambres meublées et pension pour dames ou famille. Vue très étendue sur le lac et les Alpes, terrasse au midi. Port-Roulant 3. 8797c

APPARTEMENTS A LOUER

A louer, pour tout de suite, une maison à Boudry

contenant 6 pièces avec dépendances, une cave avec ses tonneaux contenant 25,000 litres, une petite écurie avec remises. A la même adresse on offre à vendre un ancien pressoir. S'adresser au château de Boudry. 8286

A LOUER

pour Noël, rue Coulon n° 12, un appartement, au rez-de-chaussée, de quatre chambres et dépendances. 7301
S'adresser à la Société Technique, rue Pourtales n° 10.

A louer pour cause de départ imprévu, au quai des Alpes, un bel appartement de 4 pièces et dépendances avec tout le confort moderne. Conditions avantageuses.

S'adresser Étude des notaires Guyot & Dubied, rue du Môle. 7820

A LOUER

rue des Beaux-Arts, un appartement soigné de six pièces. S'adresser à la Société Technique, rue Pourtales n° 10. 7300

6 Quai du Mont-Blanc 6

A louer, à proximité du tram Neuchâtel-Serrères et du régional, un beau logement de quatre pièces et dépendances. Belle exposition, vue étendue. S'adresser à M. Aug. Marti, entrepreneur, Maladière 4. 4439

A louer, immédiatement ou pour époque à convenir, rue du Trésor 5, un logement confortable de 6 chambres et dépendances. S'adresser à l'Étude Wavre. 8774

A LOUER

pour tout de suite joli logement de trois chambres, cuisine et dépendances. S'informer du n° 7142 au bureau Haasenstein & Vogler.

A louer pour le 24 décembre 1899.

Quai des Alpes

un bel appartement au premier étage, de sept pièces et dépendances. Eau, gaz, lumière électrique, chauffage central et concierge.

S'adresser en l'Étude des notaires Guyot & Dubied, rue du Môle. 8212

A louer pour Noël 1899, un beau logement situé faubourg de l'Hôpital n° 34. S'adresser à M. Paul Reuter, négociant en ville. 8435

Un petit logement à Hautrive, pour le 1^{er} octobre. S'adresser à Louis Court, à Hautrive. 8524c

A louer à Bôle

tout de suite ou pour époque à convenir, beau logement de trois chambres, cuisine, galerie, dépendances, eau sur l'évier, jardin, très belle vue. S'adresser au notaire H.-A. Michaud, à Bôle. 7903

Bel appartement de 5 pièces, vestibule intérieur, véranda et jardin, à louer, au quai des Alpes, pour époque à convenir. S'adresser Étude G. Etter, notaire, Place d'Armes 6. 6719

A louer pour Noël, à un ménage tranquille, au quartier Parry, un logement de 4 chambres et dépendances. S'adr. à l'Étude Wavre, Palais Rougemont. 8716

Un logement de deux chambres au midi, cuisine avec eau, cave et bûcher, est à remettre tout de suite à des personnes tranquilles et sans enfants. S'adr. Pertuis du-Soc 12. 8723

A louer, rue des Beaux-Arts, de beaux appartements de 7 chambres avec belles dépendances. Installation de bains. Eau, gaz, électricité. Belle vue. S'adresser Étude A.-N. Brauen, notaire, rue du Trésor 5. 8576c

A louer pour Noël, Parc 41, un logement de deux chambres, cuisine, cave et galetas. S'adresser Industrie 24, au magasin. 8537

A LOUER

2 beaux logements, avec jardin, à Marin; eau sur l'évier. Prix avantageux. S'adr. Étude G. Etter, notaire, place d'Armes 6. 8620

CORNAUX

A remettre un logement de deux chambres, cuisine et dépendances, pour la mi-octobre. S'informer du n° 8807 au bureau Haasenstein & Vogler.

A LOUER

pour tout de suite ou époque à convenir, un beau logement de 3 à 4 chambres et dépendances. S'informer du numéro 8802 au bureau Haasenstein & Vogler.

BEAUX-ARTS

A louer immédiatement un beau premier étage de quatre chambres et dépendances. S'adresser Étude Ed. Petitpierre, notaire, Epancheurs n° 8. 6485

A LOUER

pour St-Jean 1900, plusieurs logements de 3 et 4 pièces avec toutes les dépendances nécessaires, ou faubourg des Sablons. S'adresser à M. E. Meystre architecte, rue de l'Hôpital 21. 8438

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

La peste en Portugal. — M. Delcassé, ministre français des affaires étrangères, a communiqué au docteur Metchnikov qui, en l'absence de MM. Duclaux et Roux, dirige l'institut Pasteur, un télégramme de la mission pastorienne qui est partie dernièrement à Oporto.

Les cas de peste, dit ce télégramme, sont beaucoup plus nombreux que ne l'indiquent les statistiques. Nous avons pu constater que les déclarations sont incomplètes. Nous avons fait en deux jours quatre autopsies de sujets trouvés morts sans soins. Le microbe de la peste isolé du sang est très virulent et tue une souris piquée.

Il y a à l'hôpital trois malades gravement atteints, qui sont traités par le sérum Yersin. L'expérience marche très bien.

Nous considérons maintenant le cordon sanitaire comme dangereux. Il ne peut qu'entraîner la famine pour la population pauvre et augmenter la peste. Lisbonne exige le cordon avec interdiction de la ville de Porto, pour des considérations d'intérêt commercial, de jalousie entre les deux villes.

Les esprits sont excités, les autorités locales sont obligées de faire accompagner par des troupes les cadavres dans les cimetières.

Un précurseur. — M. Harduin écrit dans le « Matin » :

Ce riche Américain, M. Astor, qui s'est fait dernièrement naturaliser Anglais pour échapper aux rigueurs du fisc dans son pays, est peut-être un précurseur.

Sa fortune dépasse 750 millions, et il devait payer annuellement un demi-million pour le seul impôt sur le revenu. Trouvant qu'il n'y avait aucun avantage à rester Américain dans ces conditions, non seulement il a changé lui-même de nationalité, mais, du même coup, il a dénationalisé ses biens, et en a fait apport à une société anglaise constituée par ses soins. De cette façon le fisc américain se trouve dans l'impossibilité de percevoir désormais l'impôt réel et l'impôt personnel.

Il est évident que si l'on se place au point de vue purement sentimental, M. Astor mérite tous les anathèmes dont ses concitoyens l'ont accablé.

Ce qui ne veut pas dire, cependant, qu'il n'aura pas des imitateurs sur le sol des États-Unis, où l'on ne s'embarrasse guère des traditions et où l'on ne pêche pas par excès de sentimentalisme.

Il est curieux, en tous cas, de constater que la doctrine anarchiste, qui repousse l'idée de patrie, trouve un adhérent — et en trouvera peut-être d'autres — parmi ceux qui faisaient, jusqu'ici, méfier de la combattre.

Le point de vue de M. Astor, s'il n'est pas très reluisant, est tout au moins pratique. Il consiste à considérer ce qu'on appelle la patrie comme une association comportant des profits et des charges. Tant que les profits l'emportent sur les charges ou s'équilibrent, on reste citoyen du pays qui vous a vu naître; quand c'est le contraire, on se fait inscrire dans une autre association. La patrie devient ainsi une société anonyme à responsabilité limitée (limited).

Le jour où la société est mal administrée et où les agissements de ses directeurs mettent votre avoir en danger, vous vendez vos titres et vous achetez ceux de la Compagnie voisine qui offre plus de sécurité.

C'est ainsi que les choses ne passent tous les jours, à la Bourse.

Peut-être le XX^e siècle verra-t-il cette conception se généraliser; il s'établira une cote pour les nations comme il en existe une pour les valeurs mobilières.

Tel pays où les impôts sont légers, où le politique offre peu d'aléas, où le peuple et les gouvernements sont sages, verra croître le nombre de ses nationaux, qui diminuera, au contraire, dans les pays troublés, où le lendemain n'est pas assuré et où les charges vont toujours en augmentant.

Tout arrive, et l'on ne peut connaître, par avance, la voie que la nécessité de vivre, le « struggle for life », impose à l'esprit humain.

Une évasion. — A Paris, jeudi après midi, vers une heure, comparaisait devant la huitième chambre correctionnelle le nommé Henri-Joseph François dit Audour, âgé de vingt-quatre ans, prévenu d'avoir, le 28 juillet 1899, dévalisé un appartement, 49, rue de la Victoire.

François n'ayant pas d'avocat, lorsque son nom fut appelé, le président remit sa cause à la fin de l'audience et désigna séance tenante un jeune avocat pour le défendre.

L'avocat, le prévenu et le garde chargé de la surveillance se retirèrent dans un cabinet où François se mit en devoir d'exposer son affaire au défenseur. L'accusé était bavard bien que le temps pressât, il se mit à raconter sa vie. C'était un repris de justice qui avait plusieurs fois réussi à s'évader. Son récit intéressait énormément le garde républicain :

— Comment! demanda-t-il à un moment donné, enfermé dans une cellule, vous avez pu vous enfuir?

— Mais certainement, expliqua complaisamment le repris de justice; ce n'est pas si difficile qu'on le croit, je vous assure.

— Allons donc! Comment avez-vous fait?

— Eh bien! comme ceci, dit François, et il enjamba la fenêtre du cabinet, qui donne rue de la Sainte-Chapelle, au premier étage.

Le garde, qui attendait la fin de la démonstration, n'eut pas un seul instant l'idée de retenir son prisonnier. Cependant, celui-ci ne revint pas. Un échafaudage était devant le bâtiment, François avait sauté sur la plateforme, et, sans se presser, s'était laissé glisser jusqu'à terre. Il court encore.

Le président, en apprenant cette évason, a eu un mot plein de philosophie: « Il est parti, dit-il, eh bien, nous allons le juger par défaut. » Ce qui fut fait.

La crémation par l'air liquide. — A New-York on expérimente l'application de l'air liquide à la crémation. L'air liquide doit amener de l'oxygène dans un four électrique, et l'incinération aura lieu presque instantanément.

On évite de cette manière la lugubre impression d'un corps environné de flammes, et même les proches du défunt peuvent assister à la cérémonie sans que rien vienne donner une sensation pénible.

Vois et insubordination. — Le capitaine du quatre-mâts « Emilie-Siegfried », faisant la traversée du Havre à Nouméa, en arrivant, le 13 juillet, à son point de destination, a déposé entre les mains de l'autorité maritime une plainte contre une partie de son équipage et contre son second, à qui il reprochait des vols commis dans la cale et des actes d'insubordination. A la suite d'une enquête, le second et quatorze hommes d'équipage ont été arrêtés.

D'autres matelots sont allés protester dans les bureaux du commissariat maritime contre l'incarcération de leurs camarades.

NOUVELLES SUISSES

La neige. — Il a neigé à Davos, lundi et mardi, pendant trente-quatre heures consécutives.

La route de la Furka est recouverte de 1 1/2 mètre de neige, et la voiture postale n'a pu circuler les deux premiers jours de cette semaine.

Incendies et assurances. — Le grand nombre des incendies qui éclatent depuis bientôt deux ans est un phénomène qui n'est pas limité au canton de Vaud. L'année passée, les caisses d'assurances vaudoises auraient présenté un déficit assez considérable sans les intérêts des fonds de réserve, et l'année 1899 paraît encore plus grevée que la précédente.

Il en est de même dans le canton de Zurich. En 1898, les indemnités payées par l'établissement d'assurance immobilière ont atteint la somme de 639,977 fr. et jusqu'à la fin d'août de cette année, elles arrivent déjà au chiffre de 577,000 francs.

Si les quatre derniers mois sont proportionnellement aussi mauvais, le fonds de réserve, qui était de 3,130,357 fr. à la fin de 1898, devra être entamé et le taux de la prime d'assurance porté de 60 à 80 %.

BERNE. — On va construire à Saint-Imier un bâtiment devisé à 200,000 fr. pour les écoles professionnelles. Il se composera d'un corps central et de deux ailes et mesurera 28 mètres de longueur sur 17 mètres de profondeur (cube de 7700 mètres cubes). Il comprendra : un sous-sol pour la classe de mécanique, un rez-de-chaussée pour salles de théorie, collections, laboratoires, bibliothèque et commissions et un logement pour le concierge, un premier étage pour les ateliers d'horlogerie et bureau d'observation, un deuxième étage pour l'école de dessin, qui aurait en outre des locaux établis dans la partie centrale du toit.

URI. — Mardi matin, à 2 heures, le soldat Stelzer qui montait la garde au fort de Bühl, près d'Andermatt, a été brusquement empoigné par un coup de vent d'une force effrayante et jeté de la hauteur de la passerelle où il se trouvait au fond d'un ravin. Stelzer s'est brisé le crâne sur les rochers; il a survécu jusqu'à 7 1/4 heures du matin à ses blessures.

TESSIN. — Voici quelques renseignements sur des faits qui sont survenus la semaine passée au hameau de Piodina, commune de Brissago :

Deux ou trois employés avaient été chargés de détruire un certain nombre de ceps de vignoble de Piodina qui étaient infectés du phylloxéra. La population intervint et usa de violence pour empêcher l'exécution du travail.

Le surlendemain, M. Fedrigo, président de la commission phylloxérique cantonale, se rendait à Piodina en compagnie d'un membre des autorités communales de Brissago et de l'huissier municipal.

Mais à peine ces messieurs étaient-ils arrivés sur place que le tocsin se mit à sonner, et bientôt toute la population du village fut rassemblée. Les vigneronnes étaient bien résolus à s'opposer à l'arrachage des souches, et ils refusèrent catégoriquement d'entendre les explications et les éclaircissements que voulait leur donner M. Fedrigo. Ce dernier dut se retirer sans avoir rempli son mandat.

Des scènes pareilles se sont déroulées dans plusieurs autres localités du vignoble tessinois.

Toujours belle MACULATURE à 25 cent. le kilo, au Bureau de cette Feuille.

IMPR. WOLFRATH & SPERLE